

Jeunes, alcool et espaces publics

un concept interprofessionnel d'intervention

Christian Wilhelm
et l'équipe du bureau de RADIX à Lausanne

Un projet soutenu par le
Programme National Alcool 2008-2012

Ce concept peut être téléchargé
sur www.radix.ch / communes en santé

[Jeunes, alcool et espaces publics](#)

Lausanne, le 28 juin 2012

RADIX
Av. de la Gare 52
1003 Lausanne
021 329 01 57
wilhelm@radix.ch



RADIX
Centre de compétences suisse
en promotion de la santé et prévention

TABLE DES MATIÈRES

I.	Introduction.....	3
II.	Un problème, un usage, une chance ?	4
1.	Être jeune c'est devenir une personne sociale et publique.....	4
2.	L'alcool crée-t-il l'événement ?.....	4
3.	Diversité des consommations et diversité des logiques	4
4.	D'une chance d'exister en public à une chance d'entrer en dialogue ?	5
5.	Nos regards, leurs regards, un facteur déterminant de compréhension	6
III.	Des lieux, des manières de les habiter en lien avec les leviers d'intervention	8
1.	Trois types d'usages de l'espace public.....	8
2.	Des types de territoires définis par leur potentiel d'interactions sociales	8
3.	Les enjeux et les partenaires à impliquer selon les espaces et leur usage	8
A.	Premier usage : les « rassemblements conviviaux »	9
1.	... dans les espaces habités	10
2.	... dans les espaces sauvages	10
3.	... dans la périphérie des « scènes festives »	11
4.	Remarques	13
B.	Deuxième usage : l'appropriation d'un lieu par une population, les lieux « squattés »	13
1.	... dans les espaces habités	14
2.	... dans les espaces sauvages	16
3.	... dans la périphérie des « scènes festives »	17
C.	Troisième usage : la déambulation	18
1.	... dans les espaces habités	19
2.	... dans les espaces sauvages	19
3.	... dans la périphérie des « scènes festives »	19

IV.	La concertation : un enjeu transversal aux interventions	21
V.	Comment faciliter la concertation ?	22
	A. Pour une coconstruction des instances.....	22
	B. L'état des lieux, créer une image commune comme base de travail	22
	C. La mise au travail des acteurs	23
VI.	Conceptualiser la concertation.....	24
	A. Pourquoi la concertation ?	24
	B. Définition	25
	C. La pertinence de la concertation	25
	D. Quatre niveaux dans l'intensité de la concertation	26
	E. Cercles d'influence, autonomie des acteurs et fonctionnement.....	28
VII.	Une concertation autour des groupes de jeunes ou des lieux ?.....	30
	A. Améliorer la gestion	30
	B. Vers une émancipation ou un développement, par la participation	32
VIII.	Comprendre la diversité des instances de concertation	33
	A. Adapter les instances de concertation	33
	B. La pertinence de la composition selon la mission de l'instance.....	33
	C. L'intimité et la confidentialité	33
	D. Le rythme de la concertation.....	34
	E. Diverses cultures comme autant d'atouts	34
	F. Diverses histoires pour une diversité d'instances rencontrées	35
	G. Les instances « de terrain » centrées sur la gestion	35
	H. Les instances de concertation institutionnelles élargies aux partenaires extérieurs	36
	I. Instances de délibération ouvertes au public	37
IX.	Annexe : une illustration concrète et complexe	38
X.	Travaux cités	42

I. INTRODUCTION

La présence des jeunes sur l'espace public est parfois perçue comme problématique. La gestion de l'espace public mobilise des représentations et des valeurs qui se confrontent. Les visions sont diverses, comme protéger la jeunesse mais aussi l'ordre public, renforcer la cohésion sociale, la pluralité d'usages mais encore promouvoir la citoyenneté, le lien social ou une image valorisante de la jeunesse. Pour passer à l'action il faut pouvoir articuler ces visions. Comment faire ?

« Jeunes, alcool et espaces publics », un triangle médiatisé que nous traiterons sur la base d'expériences vécues. Au niveau de la concertation et des partenariats, plusieurs travaux ont démontré que, sur le territoire communal comme dans les autres lieux de vie (écoles, institutions, entreprises), des actions concertées et dépassant la sphère spécifique à chaque acteur (politique, social, police, éducation, santé, urbanisme) s'avèrent plus efficaces (Babor, 2009). Nous verrons aussi que l'implication des gens concernés (participation) améliore leur qualité de vie et l'impact des mesures. Nous voici donc invités à ne pas appliquer de « solution » unilatérale (RADIX, 2011). Nous avons voulu produire une référence commune qui décrit la diversité des visions, les enjeux possibles dans la construction de stratégies d'intervention et dans la construction de partenariat. Il s'agissait ainsi de promouvoir un travail plus intersectoriel, plus ouvert, plus pertinent et, probablement, plus efficace.

Le présent concept est le fruit du projet de la Fondation RADIX « Jeunes, alcool et espaces publics. Comment renforcer la collaboration entre acteurs. » (juin 2011 - juin 2012), mené en collaboration avec le GREA (groupement romand d'études des addictions) et financé dans le cadre du Programme National Alcool 2008-2012 (Office fédéral de la santé publique).

RADIX a documenté le contexte de cinq communes très différentes, puis l'évolution de leurs structures et de leurs pratiques au niveau de la concertation. Enfin, les données et des [plans d'action](#) des [stratégies](#) communales d'intervention précoce accompagnées par RADIX ont complété cette récolte. Le GREA a travaillé avec un groupe d'experts de tous horizons géographiques et professionnels au niveau romand et documenté leur perception des faits, leurs compréhensions ainsi que les axes d'interventions. Enfin, nous avons créé un partenariat avec l'UNIL pour recenser, hors de Suisse, une dizaine d'expériences ou d'études significatives en lien avec le thème.

RADIX a produit ce concept dont plusieurs parties ont été validées par le groupe de travail du GREA. Le GREA a produit un document de synthèse des travaux (Arbellay, 2012). L'observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable de l'Université de Lausanne, en collaboration avec le laboratoire d'économie appliquée de l'Université de Genève ont produit un répertoire de fiches décrivant une douzaine de cas ou d'études européens et extra-européens, ainsi que des conclusions sur les bonnes pratiques (Rivola, 2012).

Comme nous avons déjà consacré deux enquêtes à la prévention dans les manifestations, l'une sur les pratiques des organisateurs, l'autre sur celles des autorités, il ne sera pas question ici de rassemblements organisés.

Aujourd'hui, pour les rassemblements spontanés de jeunes sur l'espace public et leurs consommations, RADIX vous livre une synthèse de ses travaux sous la forme d'un concept qui décrit la question, puis propose un canevas de lecture qui articule les enjeux et les stratégies possibles selon les types de lieux et les formes d'usages des places publiques. Ensuite nous décrivons les formes et les niveaux de concertation, la diversité des structures, des cultures et des instances où elle se pratique. Nous tenions à produire cet « équipement de base », pour que chacun-e puisse s'atteler à un travail constructif en s'appuyant sur des références crédibles.

II. UN PROBLÈME, UN USAGE, UNE CHANCE ?

1. Être jeune c'est devenir une personne sociale et publique

S'il y a une pluralité de jeunesses et d'usages de l'espace public, la visibilité des jeunes est liée au temps qu'ils y passent, à une utilisation plus ostentatoire, voire à une appropriation de l'espace. La moitié de leur temps libre s'écoule hors de la maison, actifs, mobiles, souvent en chemin. En Allemagne, des études montrent qu'ils représentent les 80% de l'utilisation des espaces publics en ville. Alors qu'y trouvent-ils donc ?

Une étude sur six villes suisses, menée par une Haute école de travail social (Litscher, 2009), décrit l'espace public comme un terrain d'exercice pour passer des territoires de l'enfance à ceux des adultes. Là, ils collectionnent des expériences, des rencontres, des opportunités d'exister socialement. Ils s'affirment par leurs habilités, leurs apparences, leurs relations, leur aptitude à la séduction ou à la confrontation, et prennent la mesure d'eux-mêmes par les regards portés sur eux, les contacts établis, l'acceptation ou les rejets perçus. Les lieux, les occasions de rencontre ou de confrontation leur servent à se construire dans leur identité publique et leur mobilité déterminera leur capacité à s'affilier à des groupes, à s'intégrer et à naviguer socialement.

Les professionnels romands (GREA, 2010) relèvent l'importance pour les jeunes de se créer des espaces propres, hors des cadres économiques (p. ex. : bars) ou institutionnels (p. ex. : centres ou offres de loisirs). Parallèlement, l'alcool les sollicite au travers des offres festives qui représentent, en ville, un pôle de développement et, dans bien des campagnes, une source d'animation, d'identité. L'espace public se définit donc par un entre-deux qui ouvre sur une vie sociale pour certains, ou enferme dans une identité stigmatisée par nos regards pour d'autres.

2. L'alcool crée-t-il l'événement ?

Avec la médiatisation de certains comportements de consommation et l'accès facilité aux produits, l'alcool et l'ivresse sont devenus des ingrédients perçus comme nécessaires et utiles à la vie sociale (oser aller vers, exister socialement). En Suisse, comme au Canada ou aux États-Unis, l'ordre des motivations à boire est assez semblable :

1. Être ensemble
2. S'amuser, faire la fête
(seuls quelques-uns parmi eux ont l'intention de se saouler)
3. La pression du groupe
4. Les soucis quotidiens (Kuntsche, 2007)

Ces motivations ne diffèrent pas grandement de celles d'adultes socialement actifs. Mais des adolescent-e-s n'ont pas le même accès aux établissements publics, ni les moyens ou l'envie de se conformer à leurs codes et à leurs prix. Selon l'âge, la maturité ou la reconnaissance sociale et leurs moyens au sens large, ils sont amenés à se retrouver dans divers types d'espaces publics. Lorsqu'elle se situe en-dehors d'une activité, d'une insertion sociale et de codes festifs, la consommation d'alcool peut devenir un événement en soi.

3. Diversité des consommations et diversité des logiques

Le groupe de travail interprofessionnel a développé sa typologie de groupes qui reprend certaines catégories d'Aubertin et Morel (*Chronique ordinaire d'une alcoolisation festive, les 16-21 ans, No-nos limit(es)*, 2010) et correspond aux éléments observés dans notre enquête.

L'alcool « festif » amène à travailler sur la remise d'alcool, l'offre et la capacité d'un environnement à intégrer des groupes de jeunes. Nous

sommes sur un chemin transversal à l'espace privé, l'espace public et les établissements/lieux festifs :

- Les « conviviaux » consommeront de l'alcool de manière apéritive, à la fin d'une journée, d'une semaine, mais en dehors des établissements.
- Les « festifs » consommeront avant de sortir, que ce soit à la maison, dans l'espace public ou en chemin. Ils s'assurent le niveau d'ébriété désiré pour la soirée.
- Les « démarqués », que ce soit socialement, professionnellement ou scolairement ont un accès plus limité et une distance par rapport aux établissements et aux scènes festives. Ils s'installent dans leur périphérie, sur l'espace public.
- Les « squatteurs » restent dans leur quartier et sont dans une dynamique de marquage et d'appropriation d'un territoire.
- Les « fêtards », des adultes (24-30 ans), sortent d'établissements et peuvent occasionner des désordres publics ainsi que des déprédations.
- Les « marginaux », des groupes d'adultes en rupture sociale, désirent rester entre eux et côtoyer le public, d'où leur présence dans les gares par exemple.

Enfin « l'alcool comme prise de risque » concerne tout consommateur, que ce soit au niveau des transports que de l'hyperalcoolisation. La responsabilisation et les compétences des proches, du groupe et de l'environnement (collectivité, institutions festives) sont donc des enjeux importants.

L'alcool comme « initiation sauvage » concerne des plus jeunes, qui s'essaient à des consommations importantes sans aucune culture de la consommation, que ce soit en après-midi, sur le chemin de l'école, etc. Le risque est réel mais heureusement pas répétitif.

« L'alcool refuge » questionne le malaise et le projet d'un groupe ou d'un de ses membres et renvoie à son cadre de vie pour imaginer un soutien.

4. D'une chance d'exister en public à une chance d'entrer en dialogue ?

En s'affirmant sur l'espace public, les jeunes nous donnent une chance d'exister en tant qu'adultes cohérents. Comme dans toute communauté, ils peuvent être l'élément, la minorité qui nous interpelle et nous oblige à nous positionner, à faire exister un monde adulte. La cohabitation, la protection de la jeunesse, la réduction des risques demandent certainement une fine articulation entre la prévention et la répression, entre l'usage de la médiation et un travail sur la citoyenneté et la réparation. Mais l'espace public nous oblige à aller au-delà des tâches déléguées à des professionnels de proximité :

- Une pratique festive questionne la place des jeunes et de l'alcool dans nos fêtes. Doit-on gérer un produit de consommation ou valoriser le besoin de rencontre, d'animation et d'espaces dans lesquels nous nous reconnaissons ?
- Une confrontation aux limites appelle la pose de limites. Ces dernières peuvent être liées à des règles ou à des lois. Mais nous réagissons plus lorsque c'est une norme qui est transgressée, dépassée. Les normes peuvent être liées à un lieu, un groupe et il semblerait que les jeunes ont aussi des « figures repoussoirs », des normes à ne pas dépasser.
- Une appropriation de l'espace appelle une socialisation de l'espace et donc un projet partagé.
- Une consommation problématique impose une identification la plus précoce possible et un soutien au sein d'un réseau coordonné.

Il s'agira aussi de travailler sur des lieux avec leurs riverains pour les valoriser et les soutenir dans une situation souvent subie, cela parallèlement à un travail sur des groupes, leurs dynamiques, leurs projets et ceux de leurs membres. Les instances de concertation (structures locales, d'information, de débat, de coordination) donneront un cadre pour que les divers acteurs puissent s'impliquer. Ensuite, par la participation, les personnes concernées peuvent élaborer et s'approprier des réponses constructives et efficaces. Ainsi comprend-on mieux pourquoi celles et ceux qui obtiennent des résultats satisfaisants présentent quelques caractéristiques liées à la concertation et visant la participation :

- Une compréhension commune
- Des actions, des stratégies concertées capables de gérer les difficultés tant du collectif que d'individualités
- Une politique locale valorisant des lieux, mais aussi des jeunes, des citoyen-ne-s et leurs aspirations

5. Nos regards, leurs regards, un facteur déterminant de compréhension

Du côté des adultes, les discours et la compréhension des consommations festives des jeunes sont, selon une étude de Marie-Xavière Aubertin et Thierry Morel sur le *binge drinking*, de quatre ordres :

LE DISCOURS COMMUN : alarmant (de plus en plus : quantités, rapidité, précocité) ;

LE DISCOURS SAVANT : la tentation anthropologique (lié à notre culture, la culture globale et aux rites de passage), la tentation psychologique (lié à l'adolescence, la transgression, le mal-être), la tentation sociologique (la faute aux parents, à la pression du social/scolaire, phénomène urbain, péri-urbain, rural, quartier), la tentation scientifique (approches statistiques, médicales, impact santé) ;

LE DISCOURS EMPIRIQUE : visibilité accrue, moins de tabous pour en parler, à mettre en lien avec d'autres consommations, augmentation de la consommation chez les filles, « c'est lié d'abord à la fête et au plaisir » ;

LE DISCOURS PRAGMATIQUE : « faut pas dramatiser », « est-ce vraiment nouveau », « tous les jeunes ne sont pas toxicomanes », « ni banalisation, ni dramatisation » (Aubertin & Morel, 2010, pp. 15-36).

Il est moins intéressant de savoir qui a (sa) raison, que de déterminer ce qui nous lie dans l'action et l'impact souhaité.

La mise en perspective du discours des adultes et celui des jeunes nous permet d'avancer qu'il existerait chez les jeunes un goût de l'excès contrôlé, qui n'est pas forcément, comme les adultes peuvent le penser, celui de la « défonce ». Le « no limit » perçu par les adultes s'oppose alors au « nos limites » des jeunes. (Aubertin & Morel, 2010, p. 35)

Du côté des jeunes, les récits de soirées récoltés dans le cadre de cette étude sur le *binge drinking* et non spécifique à l'espace public nous permettent un autre éclairage sur l'hyperalcoolisation. Les buts de la consommation vont de pair avec des figures repoussoirs :

Le but d'une soirée c'est de pouvoir « s'éclater » le plus longtemps possible, « durer », donc « savoir gérer » sa consommation et son état d'ébriété. L'objectif n'est pas de boire le plus rapidement pour se défoncer, mais au contraire de boire, de continuer à boire pour être en permanence dans un état d'ivresse qui soit encore contrôlé. Dur exercice, que de trouver un équilibre dans l'excès, qui par définition, n'en connaît pas. Il faudra quelques participations à des soirées pour maîtriser l'art du boire et terminer la nuit. (Aubertin & Morel, 2010, p. 76).

Les récits comportent toute une série de condamnations : l'alcool au quotidien, le boire seul, le boire dans une temporalité diurne, l'alcool au volant, rarement l'excès en lui-même qui est même parfois valorisé. (...)

L'alcoolique c'est toujours un autre, un repoussoir que les jeunes mettent en avant pour se garantir du risque (Aubertin & Morel, 2010, pp. 78-79).

L'avis des parents compte, même s'il n'est pas forcément suivi. En fait, la stratégie majeure développée est celle de cacher aux parents ses consommations. (...) il s'agit autant de se protéger soi que de protéger ses parents. (Ndlr : en particulier du cannabis.)

Sur www.monado.ch, découvrez le regard des jeunes (mes parents face aux ados et l'alcool) et des parents (mon ado et l'alcool). La FEGPA livre les résultats d'une enquête auprès de jeunes et de parents genevois ainsi qu'une véritable approche de la question.

III. DES LIEUX, DES MANIÈRES DE LES HABITER EN LIEN AVEC LES LEVIERS D'INTERVENTION

Tant pour la régulation sociale que pour l'efficacité de la répression, les interactions sociales et les compétences des personnes concernées (jeunes, habitant-e-s, commerçant-e-s, travailleurs de proximité, politiques, parents...) sont déterminantes. L'usage, l'utilisation de l'espace public permet d'adapter l'intervention et la gestion aux besoins des jeunes. Ensuite, les lieux sont à traiter différemment selon les personnes qu'ils mettent en présence et celles que l'on peut mobiliser. Enfin, plus la soirée avance, plus on met l'accent sur le contrôle social, la réduction des risques, la répression.

1. Trois types d'usage de l'espace public

- A. **L'USAGE CONVIVAL** consiste à se rencontrer, développer une activité sociale.
- B. **LE SQUAT** y ajoute l'appropriation d'un espace et des traces qui le marquent.
- C. **LA DÉAMBULATION** concerne les chemins et les espaces parcourus.

2. Des types de territoires définis par leur potentiel d'interactions sociales

- 1. **LES ESPACES PUBLICS « HABITÉS »** : les cours d'écoles, les jardins et les places publics, les cours d'immeubles, les garages. Dans ces lieux, divers types de citoyens sont concernés et donc mobilisables.
- 2. **LES ESPACES PUBLICS « SAUVAGES »** : la forêt, les bords de lacs, certaines gares selon l'heure, parfois des zones industrielles. Là, seule la citoyenneté des jeunes eux-mêmes est mobilisable.
- 3. **LA « PÉRIPHÉRIE DES SCÈNES FESTIVES »** à haute densité d'établissements : la rue Vauthier à Carouge, le Flon à Lausanne, Frison à Fribourg, mais aussi chaque fois qu'une manifestation attire un public nombreux.

LES TRANSPORTS PUBLICS sont à considérer comme habités ou sauvages selon la présence d'autres usagers et le contrôle social exercé par les employés.

3. Les enjeux et les partenaires à impliquer selon les espaces et leur usage

Le tableau ci-dessous et les explications qui suivront sont une clé de lecture, une modélisation qui fait suite à ce que nous avons entendu et observé. Nous rappelons que le terme « rassemblement » ne recouvre aucune manifestation organisée (y c. les bottelones). Deux enquêtes ([autorités / organisateurs](#)) et des contenus sur la prévention sont disponibles (www.prevenfête.ch) à ce sujet.

Nous commenterons le tableau ci-dessous en entrant par les types de rassemblement, car ils déterminent les caractéristiques du public cible : très hétérogène dans les rassemblements conviviaux, doté d'un noyau dur et d'une identité lorsqu'il s'approprie l'espace et très volatile dans ses déambulations nocturnes. Or, l'intervention se réfléchit d'abord selon les personnes auxquelles elle s'adresse. En revanche, les partenariats dans l'intervention diffèrent selon le type de lieu qui définit les acteurs en présence pouvant jouer un rôle. Nous proposons donc ici les enjeux possibles d'une intervention selon qu'elle impliquerait **les jeunes (en rouge)**, **le voisinage et les habitants en contact (en orange)**, **les politiques, les services et les institutions (en vert)**.

Quels enjeux ?	A	B	C
	Espaces habités	Espaces sauvages	Périphérie des scènes festives
1 Rassemblements conviviaux	Garder la convivialité Liens de voisinage Image et politique cohérentes affirmées: Déchets – protection de la jeunesse et accès à l'alcool limité	Autorégulation sociale bienveillance du groupe. Réduction des risques dont accidents et transports. Déchets	Le jeune trouve sa place et du contact social. Lieux de loisirs « intégrants » « politique » de gest. consos Image des jeunes. Contenir
2 Appropriation, marquage de l'espace public Squats	Sociabilité/projets des groupes, politique jeunesse, limiter l'initiation des petits. Liens de voisinage, soutien aux adultes impliqués. Image, gestion, appropriation plurielle	Déchets Transports. Suivre l'évolution du groupe et des consommations. Repérage. Infos parents. Quelles compétences dans le groupe ?	Sociabilité et projets des groupes. Lien entre des équipes identifiées et leur lieu de vie (quartier, parents)
3 Déambulations	Travail citoyen Ordre public vs déprédations. Réduction des risques dont accidents et transports	Autocontrôle social, compétences du groupe. Cadrage ou répression. Réduction des risques et transports	Image des lieux de loisirs. Autocontrôle social. Bruit, déchets, vandalisme : valeurs, engagement et positionnement affichés
<p>Légende des couleurs: Impliciter les jeunes, voire leurs parents Impliciter le voisinage Impliciter les autorités, Services, institutions</p> <p>Plus l'heure et l'alcoolisation avancent, plus la réduction des risques et l'ordre public sont importants. Dès 2h du matin, incivilités et déprédations sont plutôt le fait d'adultes.</p>			

A. PREMIER USAGE : LES « RASSEMBLEMENTS CONVIVIAUX » ...

Ce sont des rendez-vous conviviaux ayant une certaine notoriété parce que réguliers. Ils se caractérisent par une bonne mixité sociale parmi les jeunes. Cette convivialité est précieuse et répond à un besoin de vivre sa propre culture au milieu des autres, en public. Dans ces espaces cohabitent diverses « équipes » et des individus. Parfois les plus jeunes chercheront à se cacher pour explorer des consommations, ce qui est plus dangereux. Les consommations varient selon le projet des participant-e-s et sont diverses : festives (se retrouver pour décompresser, s'amuser, l'alcool désinhibe) – exploratoires (draguer, imiter sans toujours gérer) – problématiques (oublier, s'illusionner).

Au niveau de la protection des mineurs, il y a un enjeu et certaines communes autorisent leurs agents municipaux à confisquer l'alcool, principalement pour interpellier les parents. Cela pose la question de la légitimité que beaucoup d'adultes et de travailleurs de proximité ne ressentent plus. Une politique affirmée et claire s'avère utile.

Si la convivialité peut perdurer toute la soirée, un lieu de rassemblement convivial peut, en avançant dans la soirée, devenir un lieu « squatté » (voir plus bas, 2^{me} usage) car il ne reste plus qu'un groupe de personnes qui ne trouvent pas leur place dans l'offre institutionnelle de loisirs et de lieux de consommation.

Il s'agit d'observer ce qui se passe, d'être attentif aux dynamiques, car il ne faut pas forcément intervenir. Parfois, une mixité des usagers (plusieurs âges dans le groupe ou un lieu partagé avec d'autres utilisateurs) peut favoriser une autorégulation qui rendrait déplacée toute intervention.

1. ... dans les espaces habités

Dans les lieux habités, il y a souvent une possibilité d'approvisionnement proche et bon marché qui facilite l'accès à l'alcool. Ces « scènes » émergent là où beaucoup de jeunes transitent, attendent un train, partagent un moment de convivialité à la fin d'une journée ou d'une semaine de travail. Parfois, c'est l'ouverture d'un point de vente qui donne sa vocation à l'espace, comme dans plusieurs gares où se sont ouverts des commerces.

Dans les espaces habités, lorsque les rassemblements se font de manière rituelle, à partir de la fin de la journée avec une mixité sociale parmi les jeunes présents, les leviers d'intervention sont les suivants :

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	RESSOURCES
Garder la convivialité Préserver l'image	Impliquer les jeunes pour gérer l'image du lieu, des jeunes et la réduction des risques. Promouvoir une politique jeunesse et une vie de quartier. Connaître et travailler avec les journalistes.	Politiques, travail de proximité (social et police), écoles, médias, délégués jeunesse, services de prévention Service/groupe communication	Jeunesse impliquée Festi Grands-Places FR Ajoie : Place aux jeunes
Favoriser une mixité d'usage	Intégrer des animations en dialogue ou en coopération avec les usagers. Circonscrire des zones, pour que d'autres publics y trouvent leur place.	Politiques, services culturels et jeunesse, travail de proximité (social et police) Travaux publics, urbanisme	Commission Grands-Places (FR) Chartes d'utilisation
Impliquer le voisinage	Instaurer un dialogue avec les riverains face à la gestion des nuisances (déchets, bruit).	Politiques, acteurs citoyens, acteurs communautaires, travail de proximité (social et police), services communaux	Table ronde Offre FASe aux communes
Affirmer des valeurs, une politique, dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain, éviter l'effet « vitre cassée ».	Politiques, travail de proximité (social et police) travaux publics, habitants et commerçants riverains	Point rouge (site) Publications communales
Gérer l'accès à l'alcool	Soutenir des stratégies de gestion de la vente et limitation de l'accès à l'alcool.	Les commerçant-e-s, politiques, police du commerce...	Promotion de la formation : Achats tests

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

2. ... dans les espaces sauvages

Bien sûr, il y a le mythique coin de campagne, mais aussi certaines gares, les « bords du lac » ou des îlots de verdure dans les villes. Les espaces « sauvages » offrent un isolement et une intimité. On peut miser sur une majorité de groupes plus constitués et une meilleure attention/ responsabilisation face à son pair. Les lieux de ces fêtes, apéros, « before » ou « after » peuvent être changeants. Il est donc important de laisser des compétences au sein des groupes, comme le font certaines écoles à la veille des promotions. On peut aussi vérifier sur le terrain, en début de soirée, mais aussi lorsque l'on revient sur le week-end écoulé, si les consignes de réductions des risques sont connues, si les jeunes savent qui appeler en cas d'urgence. Donc chacun-e peut jouer un rôle dans ces contacts avec des jeunes en les amenant à revenir sur leurs expériences pour valider les bénéfices, les risques et les mesures utiles.

Encore une fois la gestion des déchets, mais surtout le verre brisé sont la bête noire des autorités. Mais avec un message clair, affirmé par une pluralité d'acteurs et des investissements structurels massifs (points déchets nombreux et adaptés, signalétique, campagne), certaines communes ont eu de bons résultats.

L'intervenant-e de proximité (social / police) y est légitimé par la réduction des risques et la préservation de l'environnement, ce qui demande une qualité du lien. Les pairs, ou plutôt les semblables par l'âge, le parcours ou la volonté de préserver des lieux festifs peuvent soutenir les compétences du groupe au niveau de la bienveillance et du respect mutuels. On pourra se fixer des objectifs en termes de citoyenneté et de réduction des risques, voire de repérage, pour celles et ceux qui perdent le contrôle de leur consommation.

Lorsque les rassemblements se font dans des lieux inhabités où les jeunes sont livrés à eux-mêmes ainsi que lorsqu'ils se déplacent tout en consommant, les leviers d'intervention sont les suivants :

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	INSPIRATIONS ?
Autorégulation sociale	Valoriser la bienveillance dans les groupes. Mettre à disposition du matériel pour la gestion des déchets. Responsabilisation ou répression dans la gestion des déchets, le respect des riverains.	Autorités, services des travaux publics, police « Pairs » ou jeunes « volontaires » soutenus par le travail proximité	Bus « prévention » Bus unité prévention parcs
Contrôle mutuel et réduction des risques	Promotion des comportements utiles. Distribution d'eau. Promotion du chauffeur désigné.	Centres de prévention Be my angel	Actions « porteurs d'eau » (FVA)
Repérage et orientation des personnes en difficulté	Collecter des échos des consommations, des personnes en décrochage pour mobiliser si nécessaire les parents et l'entourage socioprofessionnel du jeune.	« Pairs » ou jeunes « volontaires » soutenus par des travailleurs de proximité	Mesures « espaces publics » GE et Bernex-Confignon
Affirmer des valeurs, une politique, dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain pour éviter l'effet « vitre cassée ».	Politique et travaux publics Parents Lieux de formation Travail de proximité	Point rouge (site) Publications communales Mémento parents. Monado.ch

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

3. ... dans la périphérie des « scènes festives »

Ce qui distingue la périphérie des scènes festives, par rapport à d'autres lieux habités ou non, c'est la présence de l'organisateur-trice, de tenanciers-ères. Il y a là un intérêt partagé avec les politiques quant à la préservation d'un pôle attractif et de son image. En même temps intervient un autre acteur, plus contraignant, la police du commerce.

Sans revenir sur les aspects que nous avons déjà traités dans d'autres enquêtes sur les pratiques de prévention des [autorités](#) et des [organiseurs](#), si la question de la responsabilité des uns et des autres et le partage des coûts font débat, il n'en reste pas moins que l'offre festive, les types de vente, les prix pratiqués, l'accessibilité de l'animation, des spectacles influencent les extérieurs.

Autour des scènes festives, l'usage de l'espace public est lié à la capacité des établissements et des manifestations à intégrer les jeunes. Cette capacité à cohabiter de publics jeunes et moins jeunes dépend de la place que chacun trouve. Ensuite, plus l'activité proposée (culture, animation, loisirs) prime sur l'attractivité et la notoriété des boissons alcoolisées, plus la convivialité sera aisée à promouvoir. Certains facteurs peuvent augmenter l'usage de cet espace public par des jeunes. Certains jeunes ne se reconnaissent pas dans l'offre qui n'affiche pas forcément une grande diversité même dans les zones à haute densité d'établissements. En revanche, les jeunes apprécient l'affluence et l'ambiance festive. Si le politique autorise une trop forte densité d'établissements, la concurrence pousse à pratiquer des ventes très incitatives et les facteurs saisonniers renforcent le service et les attractions à l'extérieur.

L'implication des tenanciers-ères, des organisateurs-trices dans des campagnes de promotion de la gestion des déchets et du bruit semble efficace, cela même pour certaines déambulations qui suivent la sortie. À relever que les incivilités à la sortie des établissements semblent plutôt le fait d'adultes (plus de 24 ans) et relèvent plutôt du maintien de l'ordre que du lien social. Les actions concertées demandent un fort soutien médiatique et des moyens.

Lorsque les rassemblements se font en périphérie de lieux festifs où les jeunes (et moins jeunes) sont anonymes, les leviers d'intervention sont les suivants :

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	INSPIRATIONS ?
Gestion de l'offre festive	Garder une cohérence dans le développement des établissements festifs. Travailler sur des offres spécifiques pour les jeunes.	Politiques, préfectures, services jeunesse et culture	
Contact social à l'extérieur et Réduction des risques	Présence d'adultes dans l'espace public, ou « Chil out » - Repérage (personnes en difficulté). Écoute, médiation, promotion des comportements adéquats. Promotion du chauffeur désigné.	« Pairs » ou « volontaires » ou/et travailleurs de proximité (social et police) Services de prévention	Pôle prévention Nuits blanches Health Angels Le pavé, Lausanne
Contenir les débordements	Responsabilisation des organisateurs et tenanciers dans la gestion des extérieurs ou la répression. Promouvoir l'accès aux boissons non alcoolisées à l'intérieur et à l'extérieur.	Politiques, organisateurs et tenanciers, police du commerce, travailleurs de proximité (social et police), centres de prévention cantonaux pour l'alcool	Projet Tabou, Ca-rouge & TSHM FASe Charte de collaboration entre les villes et les clubs Lausanne (communiqué)
Lieux de loisirs « intégrants » et politique de gestion des consommations	Intégrer au maximum les jeunes dans une fête contrôlée, conviviale, leur faisant une place. Éviter la suralcoolisation, cadrer l'accès à l'alcool à l'intérieur.	Prévoir un niveau de concertation élevé	
Affirmer des valeurs, une politique, dotée de moyens	Mener des campagnes de sensibilisation pour la gestion des déchets. Renforcer le nettoyage, l'entretien et la qualité du mobilier urbain pour éviter l'effet « vitre cassée ».	Politiques, travail de proximité (social et police) travaux publics, habitants et commerçants riverains	Point rouge (site)

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

4. **Remarques** Qu'ils aient lieu dans des espaces « habités », « sauvages » ou en « périphérie des scènes festives », les rassemblements conviviaux peuvent héberger des populations ou des groupes qui s'approprient l'espace. On peut donc, pour la gestion de cet usage, se référer à celui développé ci-dessous, lorsqu'un lieu est « squatté ». Cependant, dans les lieux à haute densité d'établissement, on peut se demander si ces groupes n'ont pas des attaches avec un quartier, une commune. Dès lors un partenariat pourrait être développé pour que le groupe, si nécessaire, soit accompagné et soutenu là où il a ses attaches.

B. DEUXIÈME USAGE : L'APPROPRIATION D'UN LIEU PAR UNE POPULATION, LES LIEUX « SQUATTÉS »

Les lieux conviviaux, selon l'évolution de la dynamique des groupes d'utilisateurs, peuvent devenir des lieux « squattés ». La majorité des rassemblements de jeunes, dans des cours, des jardins publics, des corridors, passages et autres lieux de vie sont conviviaux, même si des plaintes sont formulées. Il s'agit de lieux publics et doivent parfois faire l'objet de médiation sociale, de négociation, mais surtout de rencontre. Par exemple, à Neuchâtel, les représentant-e-s de la commune ont une fois dû rappeler que l'usage des cours de récréation par les jeunes en dehors des heures de cours était souhaité par la politique jeunesse. Parfois quelques habitant-e-s problématisent ce qui relève de la vie sociale d'un lieu. Le bruit, le fait d'afficher un autre rythme de vie, la différence, le jeu, de l'avis de plusieurs communes et des acteurs, ne devraient pas être régulés en dehors d'une médiation sociale, d'une rencontre. Un problème d'usage se gère entre citoyen-ne-s et ne représente pas forcément un usage problématique. Mais il faut être à l'écoute de comportements qui traduisent un besoin, voire une détresse.

Dans les lieux « squattés », le groupe prend un pouvoir sur l'espace, le marque. Ce phénomène ponctuel, lié à une équipe d'utilisateurs, peut perdurer. Si l'image et la salubrité du lieu sont trop dégradées il devient difficile de faire la promotion d'un usage respectueux et citoyen de l'espace public.

Une revalorisation du lieu, des infrastructures, si elle peut être menée en partenariat avec les utilisateurs, s'avère le plus souvent fructueuse. Un travail plus communautaire peut aussi ramener l'usage à la convivialité. Les rénovations pratiquées sans concertation sont en général rapidement dégradées, car perçues comme une contribution à la lutte entre acteurs pour s'approprier le lieu.

Qu'en est-il de la dynamique dans l'usage ? Même si un noyau perdure, le groupe est souvent à géométrie variable : des 12-15 ans jusqu'à 17h, plus âgés jusqu'à minuit auxquels peuvent s'ajouter, jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, des fêtards sortant des établissements et des manifestations publiques. Les espaces publics sont voués au jeu et à la rencontre. Les jeunes peuvent y marquer leur territoire, mais les situations problématiques semblent être plutôt liées à des enfants, puis des jeunes livrés à eux-mêmes qui se retrouvent. Qu'il s'agisse de cours d'école, de lieux communautaires dans le quartier, il y a ceux qui vont rentrer manger ou intégrer les offres de loisirs, mais le noyau de celles et ceux qui restent sur l'espace public semble avoir des réseaux sociaux exclusifs, peu diversifiés. Ils n'ont pas toujours les compétences, les codes ou les moyens pour investir d'autres lieux sociaux.

Les consommations sans alcool et la bière cèderont le pas aux alcools forts avec les nouveaux arrivés du soir. Il faut donc tenir compte des temps de transitions, notamment des plus jeunes qui restent dans le groupe plus tard et voient leur accès à l'alcool facilité. Encore une fois, la disponibilité du produit a une grande influence. Mais les jeunes semblent moins squatter les devantures de points de vente que leurs aînés, des adultes relativement marginalisés.

La provocation (nuisance sonore, attitudes, consommations) permet de faire passer le temps, de se faire sa place, mais en même temps d'être en contact avec un monde d'adultes ou d'actifs. Il est intéressant de voir que, quelle que soit l'approche, autoritaire ou collaborative, le succès dépend de l'investissement personnel dans un lien, qu'il soit conflictuel ou non. Lorsqu'il y a moins de lien, peu de présence adulte, une mauvaise connaissance mutuelle, il y a plus d'éclats.

Les plaintes, elles, sont souvent le fait d'installations à revoir comme des places de sports où le seul bruit du ballon dérange ou de divergences sur l'utilisation de l'espace. En dehors des déchets, l'enjeu relève essentiellement du positionnement de l'adulte et de la prise en compte de sa souffrance possible face à des jeunes qui ont une attitude défiante. L'adulte spectateur se décharge sur la police ou l'acteur pris à partie. Il ne vise pas la cohabitation mais la suppression du problème (déplacement).

C'est pourquoi deux axes centraux sont souvent soutenus :

- les adultes et les autres jeunes avec lesquels ils ont des liens
- les perspectives et les projets qui animent le groupe ou ses membres

Lorsque ces deux axes sont trop problématiques, la défiance et l'affirmation peuvent primer sur la cohabitation. Alors, l'écoute et la médiation sociale sur un lieu, amener les acteurs à se rencontrer, les séances publiques dans un quartier sont primordiales pour, d'un côté, éviter le sentiment d'impuissance et l'usure, de l'autre, la toute puissance et la prise de risque.

Si, dans un premier temps, chacun attend de l'autre qu'il soit actif, ensuite chaque acteur propose sa solution. Mais c'est la concertation, la coordination et la rapidité de réponse qui semblent fructueuses.

Cela permettra d'aborder les besoins du groupe, mais aussi ceux spécifiques des individus le composant.

Les communes de Bernex et de Confignon mettent à disposition leur [plan d'action « espaces publics »](#) qui donne une idée de mesures renforçant l'intervention concertée autour de l'espace public.

1. ... dans les espaces habités

LES ESPACES COMMUNAUTAIRES, comme les cours d'immeuble, les places de jeu, les parkings, les halls d'entrée, sont des lieux de refuge pour des groupes.

Les gérances, à distance, n'envisagent souvent pas d'autres approches que l'interdiction d'accès, la surveillance vidéo ou les rondes de services de sécurité. Les habitant-e-s attendent souvent des travailleurs de proximité (police et travail social) qu'ils règlent le problème en chassant les jeunes. Or, leur travail vise plutôt la cohabitation et la sociabilisation que l'exclusion.

La désertion des adultes, mobilisés par d'autres enjeux, doit parfois céder le pas à des initiatives visant à se réapproprier le territoire et à créer un lien avec les jeunes. Il s'agit de « s'entendre » mutuellement, de mettre des mots sur les vécus et les aspirations. Parfois, des codes d'utilisation peuvent être négociés. C'est l'articulation entre le lien avec le jeune et l'affirmation du cadre dont la répression fait partie qui semble amener des résultats. Même des actions assez ponctuelles paraissent capables d'initier une forme de gestion.

LES COURS D'ÉCOLE MAIS AUSSI PARFOIS LES ALENTOURS DES CENTRES D'ANIMATION, DES HALLES DE SPORT, D'UN SKATE-PARC sont publics, mais sont aussi le lieu d'une expérience de vie, le lieu des actifs. Certains acteurs parlent de « cordon ombilical » avec l'école. Composés de divers espaces, certains exposés à la vue, d'autres plus discrets, ces lieux de rendez-vous appartiennent à l'univers des jeunes et à la vie d'un quartier.

Le nettoyage et la préservation du cadre, de l'image sont prioritaires.

L'image du lieu est en jeu et, avec elle, la confiance des parents et des riverains.

Souvent le climat de ce lieu d'activité subit l'influence de ces hôtes « hors norme ». L'appropriation du lieu devient aussi un rapport de pouvoir. Malheureusement, ce sont des personnes qui ont fini leur journée, des enseignant-e-s de cours spéciaux, ou les monitrices et les moniteurs d'activités extrascolaires qui sont en prise directe alors que c'est l'établissement qui est interpellé. En dehors des concierges lorsqu'ils habitent les lieux, la réponse est diffuse et les stratégies d'évitement courantes. C'est au cœur de la gestion de l'établissement, du lien entre l'établissement et les jeunes, mais aussi le quartier, les familles, qu'il semble y avoir un potentiel pour mieux gérer la situation.

Une responsable de centre d'animation a bien synthétisé ce potentiel relevé aussi dans des écoles. « Les éléments constitutifs d'une intervention fructueuse semblent être :

- Élargir le cercle de notre action. Travailler avec le public et les citoyens pour, avant et après, garder un lien avec l'extérieur.
- Utiliser les informations, les perceptions et le regard des utilisateurs.
- Définir en équipe des stratégies pour gérer le cadre.
- Évaluer en équipe ces stratégies.
- Anticiper les situations en tenant compte du contexte dans l'organisation des manifestations/activités.
- Analyser les pratiques. »

Cela correspond aussi à ce qui est préconisé dans le cadre de l'intervention précoce dans les communes ([présentation modèle genevois](#) p. 4 du pdf).

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POS-SIBLES	INSPIRATIONS ?
Gérer la dynamique du groupe et sa sociabilité	Identification et travail (citoyenneté, gestion de leurs difficultés, construction de perspectives) avec les groupes trop livrés à eux-mêmes (projets, petits jobs...) Limiter l'initiation des petits. Assurer une présence adulte. Mise à disposition de locaux pour un groupe en gestion accompagnée.	Travail de proximité, parents, animation socioculturelle, réseau citoyen local Politique jeunesse de la commune	La caf'itinérante Bus « prévention » Ginko à Vevey Charte du travail social hors-murs Correspondants de nuit / Rail fair BUPP (bus unité prévention parcs)
Soutien aux adultes confrontés	Entendre les personnes, les aider à se positionner. Les associer à la gestion.	Politiques, services, travail de proximité, réseau citoyen local	Formation agents « Marly sympa »
Lien avec le voisinage	Définir une cohabitation et donc donner la parole aux acteurs (y c. jeunes). Chartes liées à la gestion d'un lieu.	Animation socioculturelle et Acteurs communautaires. Politiques, travail de proximité	Médiation de voisinage
Maintenir une appropriation plurielle	Investir les lieux. Animer le quartier.		Projet Chaises-longues (Ginko)
Image d'un lieu, des habitants	Revalorisation d'un quartier, d'un lieu, voire projet urbain local.	Politiques, services, travail de proximité, réseau citoyen local	Les Avanchets (RTS : Temps présent) Qualité de vie à Yverdon-les-Bains
Gestion concertée	Groupe local de coordination des stratégies. Mobilisation et mise en cohérence des instances éducatives. Mobilisation sociale dans un projet nouveau.	Travailleurs de proximité, écoles, parents, services de soutien aux jeunes, commissions jeunesse, acteurs locaux citoyens	La concertation (p. 21) Intervention précoce mesures espaces publics Mesures Meyrin Projet Faverges

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

2. ... dans les espaces sauvages

Tout ce qui a été amené sur l'usage convivial dans les espaces sauvages est ici utile. Nous avons peu de données sur des espaces sauvages « squattés ». Peut-être ce type d'usage est-il rare, car tous nos interlocuteurs et toutes nos interlocutrices ont insisté sur le caractère changeant des lieux de rendez-vous dans les espaces « sauvages ».

Deux lieux très différents ont été étudiés. Un quai de gare et une place de pique-nique dans une commune. Sur le quai de gare, on relevait des équipes régulières, avec une nette ségrégation entre filles et garçons. Là aussi, celles et ceux qui sont en âge et en ont les moyens quittent le groupe au profit de l'offre festive des centres. Dans ce cas, les travailleurs de proximité et la présence plus régulière des parrains et des marraines de Rail-fair maintenaient une présence adulte. Sur une butte surplombant Bernex et la rade de Genève, les équipes de jeunes qui « squattent » habituellement dans les lieux habités y prennent leurs quartiers d'été. La commune a décidé d'y amener de l'animation, d'occuper le terrain avec une programmation de cinéma en plein air et de faire évacuer les lieux dès minuit par des agents de sécurité.

Dans les deux cas, la réduction des risques est le plus grand enjeu. Vient ensuite le travail du lendemain, mais plus lié aux déprédations lors de déambulation. Il n'en reste pas moins que ces groupes peuvent faire l'objet d'un travail alternant des aspects éducatifs, citoyens et répressifs (voir ci-dessous : troisième usage : la « déambulation »).

Les messages de réduction des risques et la promotion de la santé se font en début de soirée, ou tout au long de l'année par le travail de proximité. Le social traite les « problèmes que les jeunes ont », la police s'occupe des « problèmes que les jeunes font ». L'un accompagne le jeune et son environnement, l'autre gère une question et est centré sur la solution. Tous deux, pour obtenir des résultats, doivent cultiver un lien avec les personnes concernées et affirmer des limites, des positionnements clairs.

À Bernex, où la coordination de l'intervention fait l'objet d'un travail et d'un suivi, il apparaissait comme important d'avoir des nouvelles de ces groupes, de leurs péripéties nocturnes et de travailler sur le lendemain pour évaluer la dangerosité de la situation du jeune ou la dynamique du groupe. La question de l'implication des parents est aussi examinée (Monado.ch). Par la concertation, les questions de réparation sont souvent traitées en collaboration avec la police et la personne lésée.

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	INSPIRATIONS ?
Autorégulation et autocontrôle du groupe	Écoute et promotion des comportements adéquats. « Allez vers », vérification des ressources en cas d'incidents.	Travail de proximité et commune	Le pavé, Lausanne Health's angels BUPP
Réduction des risques	Revenir sur les vécus. Information aux parents.	Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention	Intervention précoce mesures esp. pub. Mesures Meyrin
Transports et sécurité	Promotion du conducteur accompagné.	Communes, travail de proximité Centres de prévention	Be my angel

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

3. ... dans la périphérie des « scènes festives »

Nous ne reviendrons pas sur toutes les mesures liées à l'usage convivial (en page 8) dans les lieux à haute densité d'établissement. Les « Chill out », lieux de repos dans ces grands centres festifs, voient aussi des équipes « squatter ». Outre l'écoute et l'orientation qu'on peut leur offrir, pour un travail sur leur environnement, il s'agira d'étudier leur réseau social et leurs lieux d'appartenance pour élaborer, si nécessaire, des stratégies concertées de soutien. Pour le reste, le travail est plus interpersonnel.

DANS LES MANIFESTATIONS ET LES ACTIVITÉS LOCALES : La pratique du « squat » semble exister, et pas seulement pour les grands centres urbains. Preuve en est le témoignage d'un centre d'animation qui organise des manifestations et relève : « *Des alcoolisations importantes autour des manifestations/ événements. Il s'agit de jeunes entre 15 et 23 ans, peu insérés socio-économiquement qui « zonent » autour des activités, dans des lieux publics dédiés et qui endossent/tiennent le rôle de « racaille ». Les interactions sont plus nombreuses lorsque les jeunes s'approchent de l'animation que lorsque l'animation utilise leur territoire. On est dans un affichage identitaire, voire une recherche de contact par la confrontation. Au niveau des autres jeunes, une certaine insécurité pour les uns, de l'indifférence pour les autres les amèneraient à vouloir les rejeter et ne pas être associés à ces jeunes. »*

Le travail que ce centre préconise est transférable dans toute organisation :

- « *La compréhension du problème met en évidence le besoin de gérer :*
- *l'image des jeunes, mais aussi de lieux, de quartiers, d'institutions*
 - *l'intervention sur des lieux (aménagement, citoyenneté, lien social)*
 - *le soutien aux personnes confrontées*
 - *l'articulation prévention/répression selon les heures*
 - *des dynamiques de groupes*
 - *des individus en situation de vulnérabilité »*

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	INSPIRATIONS ?
Sociabilité des groupes et des individus	Assurer la présence d'une personne à l'extérieur.	Organisateurs Travail de proximité	
Dynamique du groupe et repérage	Lien entre des équipes identifiées et leurs lieux de vie.	Professionnels travaillant dans le quartier d'origine	
Intégration	Intégrer au maximum les jeunes dans une fête contrôlée, conviviale, leur faisant une place.	Organisateurs et acteurs de la politique jeunesse de la commune	FASe offre communale

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

C. TROISIÈME USAGE : LA DÉAMBULATION

Le déplacement entre lieux festifs ou points de rencontre, la sortie des établissements occasionnent des nuisances et parfois des incivilités ou des déprédations. À la fermeture des établissements, ce pourrait être plus le fait d'adultes (plus de 24 ans).

Après avoir été renvoyés d'un endroit par les services de sécurité qui garantissent la fermeture d'un lieu au-delà d'une heure précise, le groupe va se mettre en mouvement, chercher d'autres refuges. Il n'est pas rare qu'à cette occasion des incivilités soient perpétrées dans l'excitation et la désinhibition ambiante. Les auteurs sont rarement identifiables. Les plaintes, notamment dans les villes, peuvent être nombreuses et régulières. Pour les collectivités, ces dégâts ne peuvent être assurés et les coûts à la charge du contribuable sont importants. Il s'agit souvent d'éviter l'effet « vitre cassée », de ne pas laisser les détériorations s'accumuler, en réparant rapidement.

Lorsqu'il s'agit de jeunes, dans de plus petites communes où le lien de proximité est plus important (contrôle social ou travail de proximité), il n'est pas exclu d'identifier une personne ou un groupe. Ainsi, une commune (7000 hab.) articule au mieux le travail social et la sécurité et obtient quelques résultats dans la gestion du lendemain. La police reste en première ligne pour les problèmes que les jeunes font et doit intervenir. Mais après, grâce au lien entretenu avec les jeunes et à la notoriété que prennent les actes, un travail sur la civilité est possible. Une fois l'auteur identifié, même s'il ne semble pas s'en souvenir, il peut être amené à se faire connaître, s'il sait que sa dénonciation fera l'objet d'une réparation planifiée. Les personnes lésées apprécient en général beaucoup de pouvoir aller au-delà de la facture payée pour entrer dans une véritable dynamique de réparation. Encore une fois, une certaine bienveillance est utile pour aborder la défiance, ce qui n'exclut pas la réparation et/ou la peine.

Vue la complémentarité des enjeux/partenaires, nous proposerons un seul tableau.

1. ... dans les espaces habités

Le mouvement autour des lieux de rassemblements et les déplacements à pied engendrent des nuisances (voir ci-dessus). Le travail effectué sur les lieux de rassemblements et la dynamique des groupes d'usagers seront déterminants. Dans la déambulation, le contrôle et la présence sont aléatoires. Comme dans les espaces sauvages, on ne peut compter que sur la citoyenneté développée dans les groupes, citoyenneté qui peut faire l'objet d'un travail si une « équipe » est identifiée. Pour les trajets plus longs, l'usage des transports publics et les véhicules limitent les passages dans les zones habitées. Les problèmes relèvent dès lors plus de la sécurité routière. À ce titre-là, la promotion du conducteur désigné ou du retour accompagné doit se faire à tout niveau et sur toute l'année et ne pas être déléguée aux seules actions « Be my angel » ou « Nez Rouge ». Le traitement des déprédations dépend de l'identification des auteurs et du travail sur la citoyenneté des groupes. Chaque acteur peut contribuer au dialogue et au travail sur le lendemain, cela d'autant plus si le soutien aux jeunes est coordonné.

2. ... dans les espaces sauvages

La question des transports est centrale dans la plus grande partie du territoire. N'oublions pas que les campagnes sont grandes et que les festivités y sont nombreuses et en tout cas provoquent de nombreux déplacements. Il n'est cependant possible de s'appuyer que sur les compétences du groupe, d'où l'intérêt de diffuser des compétences, des consignes de réduction des risques. Il est donc très profitable de revenir sur les vécus. Plusieurs études, dont www.monado.ch, mettent en évidence l'impact du regard des parents que les jeunes n'aiment pas décevoir même s'ils ne le montrent pas.

3. ... dans la périphérie des « scènes festives »

Les fêtes privées, ainsi que les établissements et les manifestations, ont une grande légitimité pour promouvoir le respect du voisinage. Avec une politique et un discours clairs et affirmés les résultats sont bons.

C'est l'organisateur, le tenancier qui véhicule le mieux la « norme sociale ». Celle-ci peut influencer les déambulations. Certaines polices du commerce installent un partenariat, voire responsabilisent les organisateurs. Encore une fois, la promotion du conducteur désigné et de l'aide au retour devrait faire partie des usages quotidiens de toute offre festive, au-delà des actions « Be my angel » ou « Nez Rouge ».

Des présences à l'extérieur sont efficaces lorsqu'il y a plusieurs établissements ou lorsque la manifestation attire des groupes qui vont « squatter » les alentours. De manière générale, l'articulation des rôles du social et de la répression se pose dans ce genre de scène. La distinction entre problèmes qu'ils ont (social) et problèmes qu'ils font (police) est alors utile. Mais le plus souvent se pose la question des moyens à investir (privés, publics) pour entretenir des scènes festives, de la localisation de ces dernières. La question des horaires de fermeture fait toujours débat, mais sort de notre thème « jeunes, alcool et espaces publics ».

ENJEUX	STRATÉGIES	PARTENARIATS POSSIBLES	INSPIRATIONS ?
Transports et sécurité	Promotion du conducteur accompagné.	Communes, travail de proximité Centres de prévention	Be my angel
Autorégulation et autocontrôle du groupe	Revenir sur les vécus. Information aux parents (Mémento à l'usage des parents. Mon ados.ch).	Travail de proximité et commune Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention .	Intervention précoce mesures esp. pub Mesures Meyrin
Respect du voisinage	Revenir sur les vécus Information aux parents (Mémento à l'usage des parents. Mon ados.ch)	Travail de proximité et commune Groupe local pour la gestion de la dynamique des groupes et des lieux. Centres de prévention	Intervention précoce mesures espaces publics Mesures Meyrin
Ordre public vs déprédations	Gestion du vandalisme impliquant les parents et un processus de réparation	Travail de proximité et commune	Correspondants de nuit
Contenir les débordements	Responsabilisation des organisateurs et des tenanciers dans la gestion des extérieurs ou de la répression	Politiques, organisateurs et tenanciers, police du commerce, travailleurs de proximité (social et police), centres de prévention cantonaux pour l'alcool Prévoir un niveau de concertation élevé	Charte de collaboration entre les villes et les clubs Lausanne (communiqué)

Les services de prévention sont vos partenaires extérieurs pour modéliser les interventions.

IV. LA CONCERTATION : UN ENJEU TRANSVERSAL AUX INTERVENTIONS

En 2010, l'enquête menée par RADIX et la consultation gérée par le GREA dans le cadre de la plate-forme intercantonale PAC + mettaient en évidence que la gestion de l'alcool touchant les jeunes (et bien d'autres) sur l'espace public demande en premier lieu une augmentation de la concertation. Les expériences fructueuses mises en place ont chacune nécessité une concertation :

- Limiter l'accès à l'alcool.
- Prendre des décisions pertinentes dans la délivrance d'autorisations (développement d'infrastructures et d'offres, voire grandes manifestations).
- Travailler sur l'environnement pour produire de la cohérence et mobiliser des ressources.
- Promouvoir un travail sur l'image et les compétences tant pour des individus, des groupes, que pour des quartiers, des institutions ou une manifestation et ses organisateurs/participants.
- Promouvoir des structures et des fonctionnements favorisant la concertation, la participation et l'implication.
- Offrir un cadre soutenant dans la confrontation, la mise en lien (agents de la répression, du travail social, de la société civile), promotion de la cohérence.

Pour ce qui touche aux manifestations et au travail avec leurs organisateurs, des outils et des pratiques documentées, puis commentées sont déjà à disposition sur notre site (RADIX/communes en santé/ [autorité, manifestation et prévention](#)). Il nous restait à documenter les pratiques locales de concertation. Dans l'enquête 2011, un atelier rassemblant les partenaires liés à la gestion d'une situation concrète ont été interviewés. Dans cinq communes très différentes, l'histoire, le rôle et l'impact de la concertation ont ainsi été documentés. Leurs observations croisées avec notre expérience et les fondamentaux de l'intervention dans les communes et les quartiers nous amènent à formuler un petit vademecum illustré sur la concertation.

V. COMMENT FACILITER LA CONCERTATION ?

A. POUR UNE COCONSTRUCTION DES INSTANCES

Le conflit est plus naturel que la concertation. Il représente souvent une étape. Pour éviter des attentes magiques, nous nous permettons quelques considérations sur la méthode, considérations issues de notre expérience et des communes documentées.

L'espace public mobilise des émotions nombreuses et fortes. Il est souvent utile, comme dans une médiation, d'entendre les acteurs séparément pour qu'ils formulent une représentation et un discours qui leur soient propres avant de rencontrer les autres. Il en est de même des personnes qui ont une forte notoriété. Pour qu'une discussion s'engage, il sera plus facile à une tierce personne de reformuler et de rendre compte des visions et des ressentis. Restituer une image à un groupe lui permet de se positionner.

Que ce soit avec une approche communautaire ou participative, la construction prend du temps. Chaque fois qu'un nouvel acteur est intégré, quelque chose se renégocie, doit être explicité.

Dans un premier temps, il est utile de réunir un nombre d'acteurs restreint qui représentent les niveaux politiques d'une institution, d'une commune et des agents de terrain.

Il est plus simple de rassembler un petit nombre de personnes mobilisées et autorisées qui établiront :

- La vision (ce vers quoi on tend)
- Les objectifs (ce que nous désirons changer ou voir changer)
- La mission

La production d'un document d'une à deux pages qui clarifie l'historique, la situation de départ (besoins ressentis, voire besoins avérés, selon des enquêtes, des études) permet de disposer d'une « carte d'identité » de ce qui relie les acteurs. On peut aussi, plutôt que de protocoler les rencontres, enrichir le concept, le préciser. Cela donne moins de place à la parole de chacun-e et plus de sens à la réalisation.

Dans la mission, il s'agira d'inclure la planification de la concertation. Si vous impliquez dans la concertation les personnes affichant des résistances, des statuts minoritaires ou stigmatisés, vous augmentez l'étendue de l'expertise et la légitimité, soit de la négociation, soit des projets et des perspectives qui émergeront. Cela mobilisera du temps et de l'énergie. La planification permet d'avoir des repères et de marquer des étapes.

À chaque étape, il est bon de produire, de médiatiser un acte, de réaliser une action. À chaque étape, la mission et les objectifs peuvent être renégociés, le groupe peut s'ouvrir à d'autres partenaires.

B. L'ÉTAT DES LIEUX, CRÉER UNE IMAGE COMMUNE COMME BASE DE TRAVAIL

Après avoir formulé le cadre et les limites d'une concertation, il est possible d'inviter un panel d'acteurs plus large pour faire l'état des lieux, élargir, défocaliser la réflexion. Plus large sera la diversité des personnes, et donc des expertises réunies, plus le potentiel de mobilisation et la légitimité augmenteront.

Ensemble, il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Caractéristiques : Qui sont les usagers de l'espace et les personnes concernées ?
- Attachements : D'où viennent-ils ?
- Dynamiques (groupe, individus) et usage de l'espace public : Que vivent-ils ?
- Le cadre : Quelles données, quels acteurs prendre en compte dans ce contexte ?
- Les faits : Que se passe-t-il ?
- Les caractéristiques : Où cela se passe-t-il ?
- Acteurs en lien avec le lieu, avec les jeunes (groupe/individu) : Qui est concerné ?
- Compréhension, positions, rôles : Qui fait quoi au nom de quoi ?

Vous remarquerez que le présent document est construit sur une trame identique.

L'état des lieux peut se faire de mille manières. Comme il s'agit de donner la parole, il est important de veiller à ce que chaque personne invitée puisse s'exprimer. Plus que d'occasions de s'exprimer, il est ici question de moyens. Un grand éventail de [méthodes participatives](#) peuvent amener une touche conviviale dans ce travail.

Comme dans « [l'atelier participatif pour l'émergence des besoins](#) » que RADIX a utilisé dans une cinquantaine de communes, il s'agit de voir :

- les aspects qui demandent une intervention,
- les ressources présentes et déjà utilisées,
- les axes qui demandent à être développés, renforcés.

Quelle que soit la taille du groupe, les techniques de visualisation sont à privilégier. Ainsi vous créez un objet de travail. Cela facilite la dissociation entre ce que la personne amène et ce qu'elle est.

Pour ce qui est des enquêtes, elles ne donnent de réponses qu'à vos questions. Mais une question ouverte peut amener un champ vaste de choses exprimées. Si vous ne voulez pas entendre ce que l'on dit habituellement dans les médias ou au café du commerce, interrogez les vécus réels. Cela permet de définir l'expertise de chaque acteur en fonction de son expérience plutôt que de son avis.

Dans des groupes plus petits, il est utile de passer par le dessin qui exprime les discours sous-jacents. Confronter des représentations, construire une compréhension commune.

Enfin dans des grands groupes (20 à 70 personnes) des techniques d'animation comme un « [world café](#) » aident à faire de cette étape un moment fondateur qui définira des représentations partagées, des axes de travail, des valeurs communes qui présideront pour passer à l'action.

- Que partageons-nous (valeurs communes) ?
- Ce qui présiderait à nos actions (visions communes) ?
- Ce que nous allons changer (objectifs) ?
- Ce que nous allons vérifier (indicateurs) ?

Tout ce qui précède vous amènera peut-être à envisager une intervention de la part d'une tierce personne ou des compétences spécifiques. Vous trouverez des [ressources régionales](#), des compétences, des conseils, auprès des centres cantonaux de prévention et de promotion de la santé, mais aussi auprès de nombreuses institutions, intervenant-e-s sociaux ou hautes écoles.

C. LA MISE AU TRAVAIL DES ACTEURS

Après un état des lieux, vous avez mis un thème à l'agenda, mobilisé des acteurs et l'étape suivante consistera à leur demander de formuler des projets, des mesures, des stratégies à développer. Pour ce faire, il est souvent utile de donner des mandats à durée déterminée.

Une planification par étapes permet aux acteurs de décider de leur engagement et de répartir leur investissement. Une étape permet de marquer un arrêt, de ponctuer une démarche par une validation par le politique, les institutions ou le public. C'est aussi l'occasion de faire un bilan forces/faiblesses, de voir quels sont les aspects qui freinent et ceux qui soutiennent l'action. Sur cette base il est possible à tout moment de réorienter l'intervention, la planification, etc.

VI. CONCEPTUALISER LA CONCERTATION

A. POURQUOI LA CONCERTATION ?

Si l'espace public appartient à tout le monde, personne ne sait à qui il incombe de se positionner pour le gérer. Chacun attend quelque chose de l'autre, des voisins, des parents des jeunes, de la police, du travailleur social, de l'enseignant-e, de la gérance, des tenanciers, du politique... la liste peut être longue.

Il n'en reste pas moins une « usure » des personnes confrontées, cela même si elles n'ont pas de ressentiment. Les « traces » laissées dans un espace « squatté » mettent en évidence une perte d'emprise sur son environnement, une remise en question de la place et du rôle de l'habitant-e.

Antonovsky a démontré que les personnes ne développant pas de mal-être ou de pathologie ([salutogénèse](#)) sont celles qui entretiennent un sentiment de cohérence articulé autour de trois éléments : une compréhension des événements et de son environnement, un sentiment de capacité à gérer les événements (*coping*), le sentiment que les événements ont un sens et que l'expérience apporte des enseignements.

C'est une démarche reconnue, par exemple en Belgique, qui, sur la base des expériences de terrain, a publié un manuel intitulé « [Agir ensemble sur le sentiment d'insécurité](#) » et fait la promotion de l'implantation et de la généralisation de la participation.

Ce n'est donc pas un hasard si, dans notre précédente enquête et dans toutes nos investigations, les pratiques satisfaisantes dans la gestion de la triade « jeunes, alcool et espaces publics » font appel à la concertation. Elle est utilisée dans divers contextes :

- « Méta », au niveau communal, lorsqu'elle implique des responsables institutionnels, des autorités, des représentants.
- « De terrain », lorsqu'elle implique des intervenants ou des agents de terrain.
- « Interpersonnelle » dans la médiation sociale ou « publique » dans le travail communautaire ou participatif.

LES ACTEURS EN PRÉSENCE DANS LA CONCERTATION SONT DE 3 TYPES :

- des **autorités** politiques interpellées par la population, ou institutionnelles telles que des chefs/représentants de structures ou de services (jeunesse, santé, social ou sécurité), des coordinateurs responsables d'agents de terrain (police locale, travail social hors murs, centres de loisirs) ou de projets interdisciplinaires ;
- celles, ceux que l'on appelle les **intervenants ou agents de terrain**, soit les acteurs institutionnels d'un terrain dans lequel peuvent s'entrecroiser des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs socioculturels liés à un centre de loisirs ou à une maison de quartier, des agents de la police locale, des services de sécurité, les professionnels et les volontaires de projets ou de programmes d'orientation santé-social ou sécuritaire ;
- des **citoyens**, concierges, des habitant-e-s mobilisé-e-s dans un collectif ou dans un projet et enfin divers groupes de jeunes.

Le déficit de légitimité de représentants ne jouissant pas d'un mandat de représentation (personnes-clés hors collectifs) peut être compensé par un retour régulier au **débat public**. Les associations de quartier, les démarches communautaires en sont souvent les acteurs, mais c'est le niveau politique local qui devrait garantir cette possibilité.

Selon l'analyse pratiquée dans cinq communes, la concertation commence par entendre, pour nommer, reconnaître une difficulté et sortir de l'impuissance, de la souffrance. Elle peut ensuite générer une compréhension partagée qui permet aux acteurs de se positionner, puis de réunir une diversité d'expertises (développement, gestion, usage de l'espace public) pour formuler des politiques, des stratégies, des actions pertinentes. Par la concertation, la cohérence s'exprime, s'affiche, voire se vit, et c'est cela qui semble efficace au quotidien.

Il est l'acteur le plus légitimé pour ouvrir le débat, la réflexion et le travail à la concertation.

NOUS AVONS MODÉLISÉ LA CONCERTATION SUR 2 AXES :

- **L'intensité de la concertation** dont le niveau est déterminé par le partage du pouvoir dans l'action (information, consultation, partenariats coopératifs selon une vision commune, partenariats interactifs selon des stratégies et des actions concertées).
- **L'étendue de la participation** varie selon l'implication de groupes comme des jeunes, des citoyens ou des autorités, des intervenants ou des agents de terrain.

B. DÉFINITION

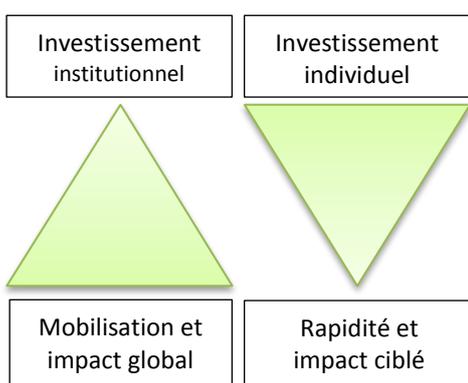
Pour René & Gervais, la concertation contribue à décrire des niveaux de relation et la nature des rapports qu'entretiennent différents acteurs organisés (*La dynamique partenariale: un état de la question*, 2001, p. 21). Entre les relations peu formelles comme la consultation ou l'information et celles très formelles des collaborations qui favorisent la cogestion, la concertation est un mode de collaboration régulière entre des acteurs organisés pouvant gérer des partenariats.

Les liens moins formels ne génèrent souvent pas des partenariats. Ils débouchent sur des collaborations ponctuelles qui peuvent se renouveler et qui mobiliseront des acteurs mais pas une institution. Un changement de personne remet souvent en question la collaboration. Une concertation est donc plus qu'une discussion ou une collaboration. Elle nécessite un cadre et une régularité.

Nous traitons ici d'instances de concertation au niveau local, de réunions régulières et organisées. Pour prétendre à un bien commun (politique locale), elles doivent réunir une pluralité d'acteurs, de points de vue, de cultures d'intervention et de légitimités liées à une expertise ou à un pouvoir. Plus la concertation est intense, plus les positions et les partenariats qui en découlent font l'objet d'un débat, d'une négociation qui augmentent leur capacité opérationnelle. La participation d'acteurs directement concernés influence très directement l'impact sur le terrain.

C. LA PERTINENCE DE LA CONCERTATION

De nos interviews, nous relevons que la concertation (selon les niveaux pratiqués) permet de rompre l'isolement vécu auparavant, d'avoir des partenaires faciles à interpeller et de quitter le sentiment d'impuissance.



Mais la concertation a un coût. Elle nécessite un investissement institutionnel, avec tous les problèmes de délégation et de représentation. Un responsable représente-t-il son équipe et surtout chacun de ses collaborateurs confrontés sur le terrain et si oui, de quelle manière ?

Une concertation très ponctuelle et ciblée selon la situation demande un investissement individuel plus grand, mais peut amener, ponctuellement, un impact plus rapide. Il faut donc évaluer si la situation nécessite la mise sur pied d'une concertation ou si une intervention ponctuelle de

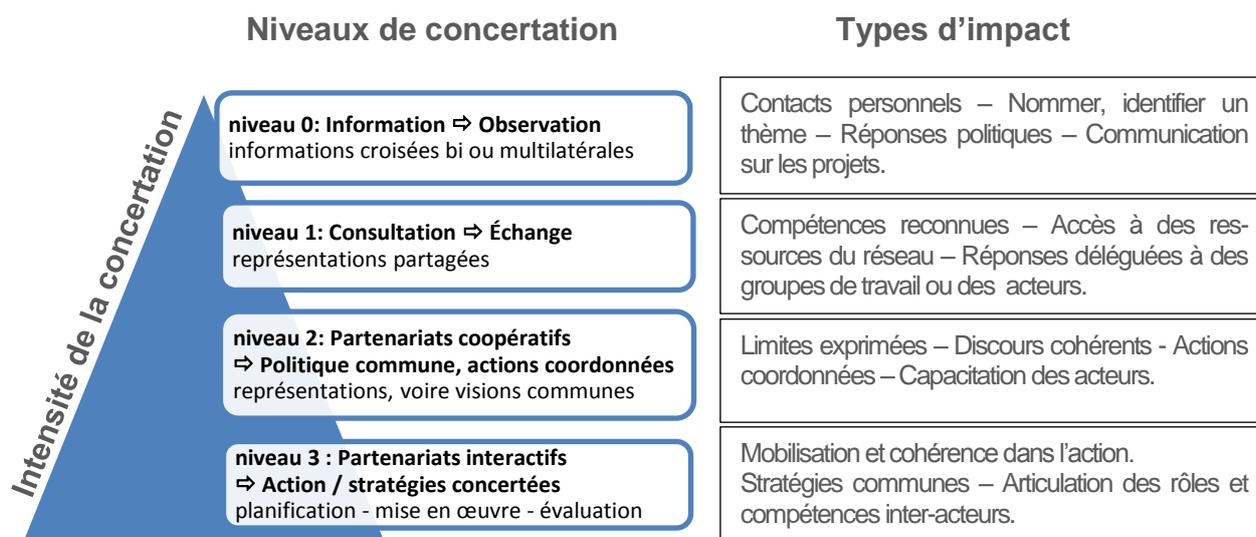
médiation sociale et de relais avec un service autorisé suffira.

Il s'agit d'évaluer aussi quelle intensité est pertinente. Ne s'agit-il que de partager des informations, d'établir un cadre de collaboration, de se coordonner ou d'entrer dans un partenariat plus durable ? En augmentant d'intensité, la concertation agit sur la reconnaissance, la capacitation et enfin la mobilisation avec un impact plus durable sur le lieu et/ou les interactions avec les institutions.

D. QUATRE NIVEAUX DANS L'INTENSITÉ DE LA CONCERTATION

Les niveaux d'intensité dans la concertation sont liés à ce qui s'y partage et produisent des impacts différenciés. Souvent, un groupe éloigné du terrain statue sur les politiques, un groupe proche du terrain coordonne la mise en œuvre, des réalisations. C'est pourquoi se côtoient souvent diverses instances ou groupes de concertation, selon l'intimité des relations ou l'impact attendu. On peut s'y limiter à un partage d'informations et d'observations (niveau 0). Dès que plusieurs visions d'une même question sont confrontées, on entre dans un processus de consultation (niveau 1), dont peut émerger une compréhension partagée (référentiel commun, niveau 2) de la situation. À partir de cette dernière, les acteurs se positionnent et il est possible d'aller vers des partenariats (niveau 3). Les actions concertées et les stratégies sont plus facilement multisectorielles (divers services et types d'acteurs) ou multidirectionnelles (diversité d'objectifs, d'impacts, de publics selon les acteurs). La concertation oblige à formuler et la formulation permet un suivi et une évaluation du fonctionnement, des réalisations et de l'évolution d'un lieu ou d'une situation.

NOS CONSTATS : Les instances de concertation se caractérisent par divers paliers liés à ce qui y est partagé, allant de l'information aux stratégies d'actions en passant par les représentations. Ensuite, la participation d'agents de terrain ou de personnes concernées influence directement les résultats (p. 28). Elles se caractérisent enfin par leur domaine d'intervention : gestion, valorisation ou développement de groupes ou de lieux (p. 30).



AU NIVEAU 0, INFORMATION : Des contacts personnels sont établis. Les situations et les thèmes qui mobilisent sont nommés. Le niveau politique d'une commune, d'une institution peut collecter les éléments utiles pour répondre aux interpellations. À ce niveau l'information sur les projets, les actions circulent. Sur le « terrain », le niveau 0 correspond au premier contact qui permet d'identifier les acteurs et les fait **sortir de l'isolement en nommant la situation**. Les vécus sont entendus.

AU NIVEAU 1, CONSULTATION : Il y a consultation et délibération entre les partenaires et **les représentations sont partagées**. Chacun donne à voir sa culture d'intervention. Les acteurs peuvent ainsi **se profiler, être reconnus et s'orienter**. C'est là que **se construira le positionnement** de chacun, ce qui lui donne la possibilité **d'aller chercher des ressources dans le réseau**.

Entre personnes-clés (autorités et institutions) et représentant-e-s, les dicastères, les institutions, les groupes d'intérêt et leurs hiérarchies peuvent **exprimer et expliciter (rendre visibles) quelles sont leurs compétences.**

Entre acteurs de terrain (professionnels et personnes-clés concernées), les vécus sont écoutés de part et d'autre, **les positions formulées, entendues et discutées.** Chacun-e pourra ainsi s'y référer pour agir.

Par exemple, dans un premier temps, la création d'observatoires, de commissions, de tables rondes etc., des structures assez « méta », sont utiles pour **faire le point, observer l'évolution d'une situation, nouer des contacts, informer sur les activités.** Les politiques, les responsables, les personnes-clés de services et les institutions locales pourront être entendus et s'exprimer. Les institutions peuvent y faire valider leurs projets (campagnes, mandat pour une intervention spécifique). À partir de là, l'intensité

À Tramelan, tous les acteurs de la société civile avec des jeunes, des enseignants, ont été mobilisés autour d'une définition commune de l'incivilité. À la suite de ce travail « sémantique », des commerçants se sont adressés directement aux jeunes.

peut monter aux niveaux 2 ou 3 pour des développements plus opérationnels. La délégation de ces niveaux à un groupe de travail, à un service ou à une institution est aussi utilisée. Il n'est pas rare non plus qu'elles donnent un mandat pour développer une enquête ou un diagnostic qui complètera et mettra en perspective les observations.

AU NIVEAU 2, PARTENARIATS COOPÉRATIFS au sein de l'instance, qui valident une **représentation commune de la situation** pouvant aussi exprimer les divergences qui demeurent. En clarifiant **les limites des acteurs, une vision commune** peut émerger. Ce « référentiel » signe la naissance d'une politique commune.

Même lorsque la cohérence est limitée au discours et/ou à sa médiatisation, on observe qu'elle permet aux acteurs de se positionner, même s'ils restent en dehors de l'instance de concertation.

On observe ainsi des habitants des commerçants, qui **s'autorisent à agir**, une capacitation, ce que les canadiens appellent un « empouvoirement ».

L'action, la mise en œuvre de réponses est distribuée (instance, groupe de travail, acteurs) selon les opportunités, ou selon les objectifs à atteindre ou les tâches à accomplir. **On parle dès lors d'actions coordonnées.** Un acteur interviewé parle de gestion pluridisciplinaire et multidirectionnelle. Cela traduit bien la cohérence dans l'hétérogénéité des identités et des formes d'intervention.

AU NIVEAU 3, PARTENARIATS INTERACTIFS au sein de l'instance, **les stratégies sont concertées.** Cela veut dire qu'il y a répartition des tâches et des rôles possibles dans la mise en œuvre d'une action/mesure/stratégie commune. Même si une action est déléguée, l'instance de concertation reste porteuse de l'action. L'acteur impliqué peut jouir des ressources des autres entités.

Que ce soit au niveau des autorités/institutions ou au niveau des acteurs de terrain, l'instance de concertation devient responsable et devrait garantir le suivi transversal des diverses interventions et leur évaluation en regard de l'évolution de la situation.

Pour Bernex et Confignon, le groupe du lundi réunit les responsables du service social/jeunesse, le coordinateur des TSHM, le coordinateur des agents de police municipaux. Ensemble ils gèrent des projets et des situations. Ils ont mis sur pied une fiche de suivi.

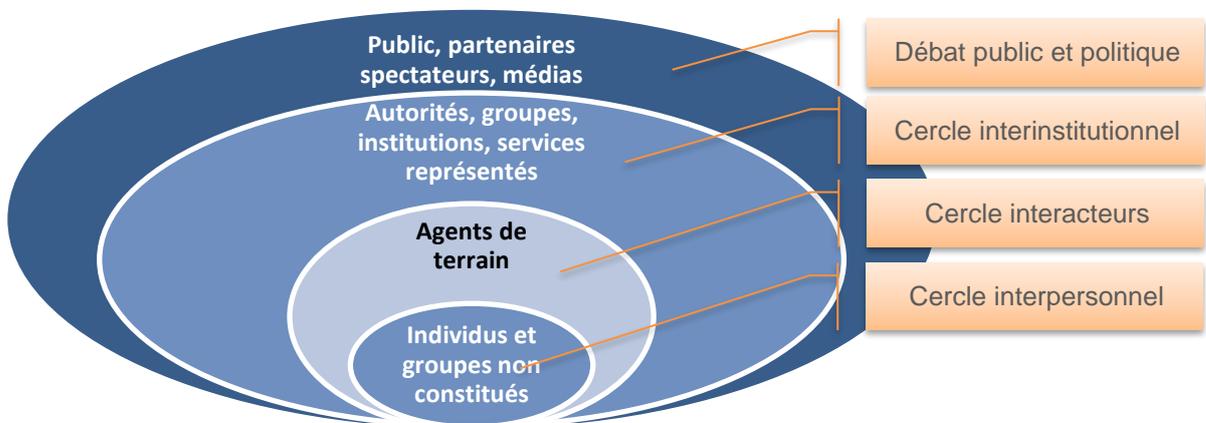
E. CERCLES D'INFLUENCE, AUTONOMIE DES ACTEURS ET FONCTIONNEMENT

À l'intérieur des structures, l'impact de la concertation varie aussi selon la capacité des acteurs à toucher le terrain, mettre en œuvre des projets. À ce sujet, outre le fonctionnement de la structure décrit ci-dessus, nous avons observé qu'une structure de type « méta » n'avait de l'impact sur le terrain que par la médiatisation d'une politique qui légitime les acteurs. Si parmi eux il y a des agents de terrain, les discussions auront directement un impact sur l'action. Cela est dû au fait que l'agent de terrain a un pouvoir décisionnel sur son action, alors que, à part dans les structures où la hiérarchie est effective, ce que l'on pourrait imaginer dans la police, le responsable d'une institution n'a qu'un pouvoir de proposition sur son personnel. En effet, il y a toujours une différence entre le travail prescrit et le travail réel, différence notamment utile pour adapter les visions aux réalités.

La présence d'agents de terrain, d'acteurs de proximité, de personnes vivant la situation peut amener une structure pratiquant un échange de niveau 0 à avoir un impact de niveau 2, voire 3. C'est un bon argument pour travailler directement avec les protagonistes qui doivent opérer un changement dans leur comportement ou dans leur environnement (participation).

Là où la hiérarchie n'est pas stricte, le collaborateur ou la collaboratrice a beaucoup de marge de manœuvre, mais aussi un plus haut niveau de responsabilité. Le principe est simple et peut se résumer ainsi :

- J'ai une capacité décisionnelle dans mon cercle
- J'ai une capacité de proposition dans les cercles contigus
- Je n'ai pas, ou peu d'influence sur les cercles plus éloignés, au-dessus et au-dessous



Ce schéma simple permet de mieux comprendre pourquoi les institutions gérant plusieurs structures n'ont qu'une force de proposition sur leurs collaborateur-trice-s et qu'un consensus au niveau d'une instance de concertation devient plus facilement opérationnel si l'agent de terrain y participe avec un statut lui permettant :

- d'exprimer ses craintes, d'identifier les problèmes et de nommer ses difficultés,
- d'infléchir les décisions.

EN SYNTHÈSE :

La gestion de l'espace public et de jeunes y consommant demande de sortir les acteurs de l'isolement et de construire une compréhension de ce qui arrive, de restaurer leur pouvoir de gérer et d'agir.

À cette fin, la concertation est un bon outil, entre des acteurs de terrain et des personnes concernées, et/ou entre des institutions, des services (commune, gérances), des autorités potentiellement utiles.

L'intensité de la concertation peut être croissante : entendre la diversité des réalités vécues, leur donner du sens, s'accorder sur une compréhension commune et coordonner les actions, mettre en œuvre des actions concertées et travailler en partenariat.

La participation permet d'impliquer des acteurs concernés pour créer une dynamique de développement qui va au-delà de la gestion d'un problème ou d'un conflit. Dans un groupe, l'implication crée une dynamique de mise en projet. Là où il y a une concertation, une pluralité d'acteurs et de ressources, l'implication permet d'aller au-delà de la gestion d'un lieu pour envisager son développement.

On peut différencier les instances selon l'intensité de la concertation (du travail interpersonnel au travail collectif) et le niveau de participation (de la gestion avec des acteurs concernés au développement impliquant le collectif).

Ce n'est donc pas un hasard si les instances sont souvent plurielles. Dans des démarches communautaires ou dans l'intervention précoce qui travaillent au niveau communal, coexistent souvent : un groupe de terrain (niveau opérationnel), un groupe ressource (niveau réseau) et un groupe stratégique restreint (niveau politique). Tant des représentant-e-s des autorités et des institutions que des agents de terrain sont présents dans plusieurs instances.

VII. UNE CONCERTATION AUTOUR DES GROUPES DE JEUNES OU DES LIEUX ?

Dans le thème « jeunes, alcool et espaces publics », il y a une nécessité à passer d'attitudes retranchées et autocentrées (tant pour les jeunes que pour les autres acteurs) à une responsabilisation demandant une ouverture. La concertation (partager du pouvoir) et la participation (s'impliquer) sont donc au cœur du travail tant sur les dynamiques des jeunes que des autres acteurs et enfin des lieux.

Deux axes d'intervention complémentaires sont disponibles selon la mobilisation des acteurs et les enjeux locaux :

- Travailler sur le ou les groupes de jeunes
- Travailler sur le lieu, sa valorisation, son appropriation par une pluralité d'acteurs

Deux niveaux d'investissement sont possibles :

- Aller vers une meilleure gestion (du groupe de jeunes ou du lieu), répondre de manière ciblée selon chaque cas
- Aller vers un développement positif, une valorisation (du groupe de jeunes ou du lieu)

Comme nous le proposerons ci-dessous, l'augmentation du niveau de concertation permet de passer de la gestion de personnes à la gestion de lieux. L'élargissement des personnes concernées, couplée avec la participation, permet de passer de la gestion (contenir) à des dynamiques de développement (mise en projet), que ce soit au niveau d'un groupe de jeunes ou d'un lieu.

En revanche, en passant d'une gestion interpersonnelle à une concertation, on perd en réactivité, en rapidité d'action. Il y a donc un équilibre à trouver entre gérer, si possible rapidement et avec efficacité, et inscrire l'action dans une dynamique de développement.

À Monthey, on a préféré dissoudre une instance de concertation, parce que les collaborations interpersonnelles et les autres instances de concertation étaient suffisantes pour gérer les groupes et les questions qu'ils posaient.

A. AMÉLIORER LA GESTION

Il est possible de travailler sur les groupes de jeunes à un niveau interpersonnel puis d'ouvrir sur la communauté des personnes concernées. La médiation sociale, la négociation peuvent être une porte d'entrée pour la gestion concertée d'un lieu et de sa dynamique :

Niveau 0 : un contact, même conflictuel, existe avec les jeunes. D'autres partenaires utiles ont-ils été identifiés ?

Niveau 1 : les acteurs de la situation ont été entendus, voire soutenus (jeunes et adultes). La gérance, le politique, d'autres acteurs du quartier permettront-ils de recentrer le débat sur l'usage de l'espace, la vie du quartier et la place des jeunes ?

Niveau 2 : les représentations auront été partagées (entrée en médiation sociale / cadre affirmé / répression mobilisée). La médiation, la négociation ne sont pas forcément envisageables, mais les constats sont partagés. Si l'on a associé une plus grande part de la collectivité, un projet peut naître, même dans le conflit.

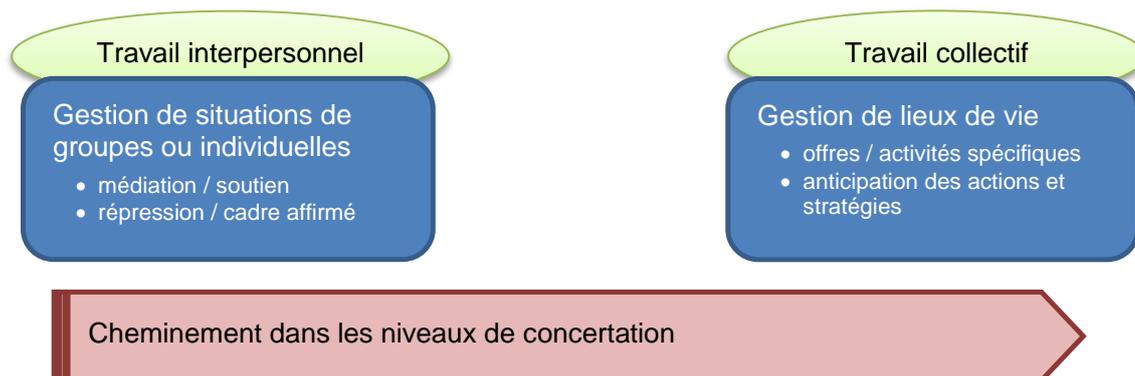
À Neuchâtel, le service responsable des places de sport a été interpellé et a mobilisé la police de proximité pour sa capacité de gestion des problèmes et le Centre de loisirs (il n'y a pas de TSHM) pour sa compétence à gérer les dynamiques des groupes et la médiation sociale. La ville est représentée par la déléguée à l'intégration.

La concertation y est très poussée, vu qu'elle donne lieu à des partenariats dans l'intervention, mais il suffit d'une gestion interpersonnelle avec les habitant-e-s pour les soutenir et d'une gestion interpersonnelle avec les groupes pour soutenir leur dynamique.

Niveau 3 : tous les acteurs deviennent porteurs d'un projet commun, même si sa mise en œuvre peut être conflictuelle (partage d'un local, instauration de règles d'utilisation, projet win-win).

Il existe aussi toutes les gestions de groupes ou de rassemblements qui se font spontanément et sans concertation. Nous parlerons de **travail interpersonnel**. Comme nous l'avons vu, cela permet une grande réactivité.

Plus on travaille de manière concertée avec d'autres partenaires, plus la gestion et la dynamique du lieu de vie deviendra un enjeu qui dépasse la seule résolution de problèmes. Plus le nombre d'acteurs impliqués augmente, plus la concertation, sous la forme d'un espace régulier, devient nécessaire pour garder une cohérence et une crédibilité. Il s'agira d'un **travail collectif**.



Tant pour les jeunes que pour les adultes impliqués, plus ils se différencient et voient ainsi leur identité renforcée, plus ils sont autonomes. Un groupe de jeunes et un groupe d'adultes ayant décidé unilatéralement de se positionner, souvent par des actes, peuvent nourrir une escalade. La concertation permet de définir l'intérêt commun. Dès lors les actions peuvent s'inscrire dans une politique concertée.

Au fur et à mesure que la confrontation est possible parce que l'expression, l'écoute, sont garanties, voire la négociation envisageable (médiation sociale) et que d'autres acteurs manifestent leur existence, que ce soit par un soutien ou par une défiance, on peut passer de la médiation à la concertation, ce qui permet de s'inscrire dans la durée.

Lorsque chacun a fait ce qu'il pensait comme étant bien, vient le moment où l'on se demande dans quoi s'inscrit notre intervention. La concertation amène une nouvelle forme de médiation sociale qui quitte l'interpersonnel et se situe à un autre niveau, le

C'est un peu le chemin parcouru par le Centre d'animation des Boveresses, qui avec la société de développement et leurs partenaires sont passé de la gestion d'un groupe, à des stratégies concertées avec un retour régulier au débat public, pour arriver à un projet de lieu d'accueil où co-interviennent un-e habitant-e et un-e professionnel-le. Parallèlement un projet géré par des jeunes, devenus plus âgés, a donné une alternative à l'identité des jeunes.

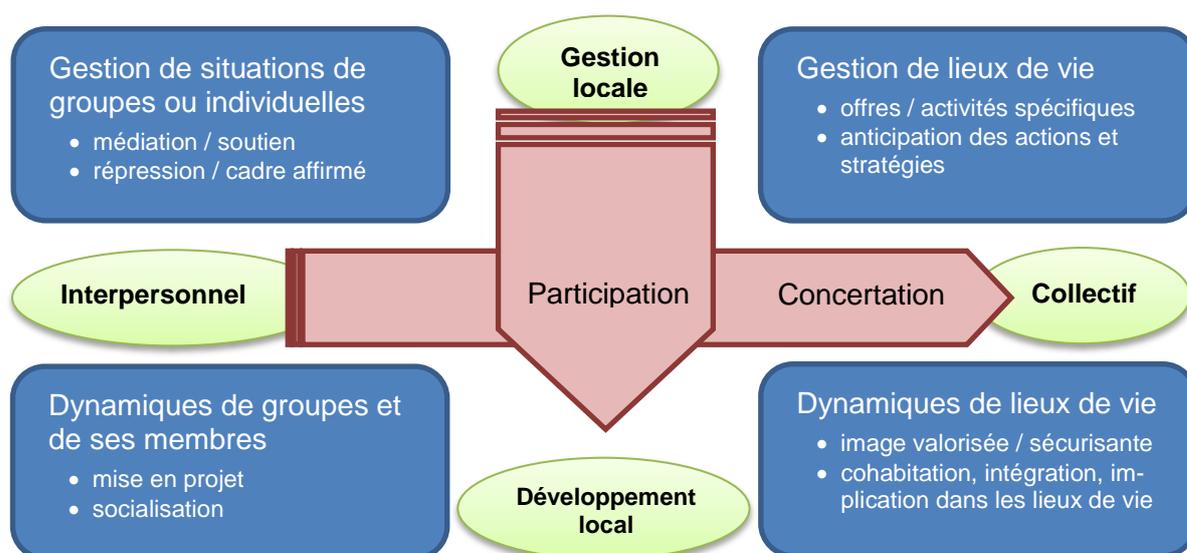
collectif. S'il y a collectivisation de la concertation (instance régulière) et un élargissement de la participation (implication plurielle), nous passerons de la gestion à une dynamique de développement. Avec les adultes, un partenariat peut se faire avec une instance de gestion plus globale, comme la société de développement de quartier, les voisins qui répondent à une invitation. Mais avec les jeunes, il sera difficile de faire l'économie d'un travail important

pour qu'ils construisent leur parole, pour les inviter et les voir participer à la gestion collective. Ce n'est pas le chemin le plus simple, ni le plus rapide, dans la mesure où c'est le plus faible acteur qui devrait déterminer le rythme et les limites d'un

processus. Cela demande de réfléchir et d'organiser la participation, avec des méthodes (donner la parole) et des objectifs mesurés.

B. VERS UNE ÉMANCIPATION OU UN DÉVELOPPEMENT, PAR LA PARTICIPATION

Les groupes, comme les lieux de vie, peuvent devenir le creuset de développements positifs, d'émancipation des acteurs et d'émergence d'un développement local. Ces interventions, construites sur des démarches communautaires (on accompagne des acteurs, on les amène à s'organiser) ou participative (on invite des acteurs, des personnes-clés à participer à l'organisation), visent une dynamique fondée sur l'identification et la reconnaissance des besoins dans la perspective d'un développement ou d'une politique locale.



Ici nous partons de la gestion d'un groupe dans une interaction interpersonnelle qui, par la concertation, devient collective et ramène à la gestion d'un lieu de vie dans sa complexité. On peut travailler avec un groupe et le sensibiliser aux besoins des gens qui vivent là. On peut l'amener à rencontrer les habitant-e-s pour que chacun devienne acteurs de la gestion du lieu. Si le groupe a développé une dynamique et un projet, le projet peut devenir collectif.

Nous parlons aussi de dynamiques par opposition à l'enfermement dans le quotidien, l'ici et maintenant. Nous faisons donc référence à une temporalité qui permettra de se projeter et de ne plus être objet, mais sujet, puis acteur de son avenir. Mais cela demande une plus forte implication, une participation. Au-delà de la dynamique, de la gestion locale, si l'implication et la participation sont plus larges, on va vers la construction d'un développement local, que ce soit du groupe ou du lieu de vie.

UTILISATION DU MODÈLE : Avec ce modèle nous aimerions fournir une clé de lecture pour que, selon le contexte et les opportunités, l'intervenant-e puisse :

- rendre visible le chemin parcouru, la complémentarité des actions
- orienter, définir des priorités, focaliser son travail

VIII. COMPRENDRE LA DIVERSITÉ DES INSTANCES DE CONCERTATION

A. ADAPTER LES INSTANCES DE CONCERTATION

Il faut prévoir de la souplesse dans la construction des instances de concertation qui obéit à une géométrie variable :

- A-t-on les personnes nécessaires pour réaliser la mission que s'est donnée l'instance et si non, faut-il prévoir un autre cercle de travail complémentaire ?
- Les personnes peuvent-elles partager les données utiles à cette mission, sans crainte et sans gêne ?

Nous avons constaté que tout ne se discute pas à tous les niveaux, même si le discours peut en donner l'impression. L'intimité et la mixité dans les instances de concertation sont des enjeux sensibles à bien gérer. **Entre nous, nous irons plus vite, voire plus loin, mais sans eux nous n'atteindrons peut-être pas notre but.**

B. LA PERTINENCE DE LA COMPOSITION SELON LA MISSION DE L'INSTANCE

Dans les chapitres précédents, nous avons donné une clé de lecture de ces instances selon l'intensité de la concertation qui y est pratiquée, la sphère d'influence des acteurs et l'échelle de l'action (groupe, lieu, commune). Enfin, l'intensité de la participation permet de passer de la gestion à des dynamiques de développement.

Rappelons que l'implication de personnes de terrain, de proximité, augmente énormément le potentiel de mise en œuvre. D'un autre côté, certaines discussions techniques désespéreront des habitant-e-s ou des jeunes.

De plus, l'accès à la parole doit être équitable, pas seulement en quantité, mais aussi en qualité. Or, des professionnels, des politiques et des personnes-clés ont une habitude de la gestion du pouvoir par la parole. Pour des personnes, ou des groupes, moins habitué-e-s à l'exercice de la concertation, il est bon qu'elles aient des démarches et des espaces spécifiques pour construire, puis formuler leur avis, cela de préférence dans un collectif de pairs. C'est pour cette raison que le travail communautaire est essentiel dans ce thème. Certaines méthodes prévoient un temps de formation propre à un public. Y sont abordés la communication, les rôles, les positionnements et l'action citoyenne (p. ex. : [Roizman](#)).

Une récente évaluation des processus communautaires (Müller, 2012) met en évidence qu'auprès des habitants il faut une personne représentant les liens à la commune qui en connaissant les rouages et les limites, ainsi qu'une autre qui accompagne le groupe dans son travail. Un intervenant extérieur, le politique, un agent de terrain, peuvent jouer ces deux rôles, s'ils sont légitimés à plusieurs étages, dans plusieurs cercles. Il est donc utile d'avoir des « passeurs ».

C. L'INTIMITÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ

Tant pour le terrain que pour le politique, le débat peut demander de l'intimité ou des garanties quant à la confidentialité. Par exemple, le groupe de pilotage de l'intervention précoce des communes de Bernex et de Confignon (politiques, directeurs d'écoles, responsables du service social et jeunesse, coordinateur-trice des TSHM et de la police locale) n'aborde pas les mêmes aspects que le « groupe du lundi » qui coordonne les interventions

À un moment de la concertation dans le quartier des Boveresses, les questions de confidentialité sont dépassées grâce à deux facteurs :

- *La confiance dans le fait que l'autre est constructif, cherche à aider, l'existence d'une éthique commune.*
- *Les habitant-e-s sont impliqué-e-s dans le soutien aux familles et chacun-e sait très vite de qui l'on parle.*

Dans l'intervention précoce, la discussion sur la posture permet de gérer la confidentialité au-delà des obligations liées à la profession.

(responsables du service social et jeunesse, coordinateur-trice des TSHM et de la police locale). Par ailleurs, dans la gestion d'une situation précise, certains éléments ne peuvent être partagés sans l'assentiment de la personne concernée. Dans la réalité, chacun porte à la connaissance de l'autre ce qu'il considère comme utile, tout en considérant la fiabilité de l'assistance ou du partenaire.

D. LE RYTHME DE LA CONCERTATION

L'espace public est lié au travail communal. Or, les délais pour atteindre les bonnes personnes, faire valider des propositions ou des décisions sont en décalage avec la perception du temps d'un-e habitant-e, à plus forte raison d'un-e jeune concerné-e.

Il vaut donc mieux prévoir :

- La communication doit être intense dès qu'on a un lien avec le public, mais elle doit rendre visible et claire chaque étape avec les résultats à attendre et ceux sur lesquels il ne faut pas compter. Une planification est donc importante pour que la mobilisation supporte l'inévitable attente.
- Des actions visibles de terrain, des réalisations devraient régulièrement être possibles pour donner vie aux groupes mobilisés. Mais elles s'inscrivent dans une planification à moyen et à long terme et ne constituent pas une fin en soi.
- Chaque étape peut faire l'objet d'un bilan et d'un remaniement de la part des groupes ou des instances de concertation.

E. DIVERSES CULTURES COMME AUTANT D'ATOUTS

Sans vouloir trop caricaturer, nous avons globalement observé une diversité d'enjeux selon la culture des intervenants. Voici quelques repères qui peuvent s'avérer utiles dans la concertation :

LE POLITIQUE doit pouvoir fournir des réponses, parfois à un législatif ou plus globalement à la population. S'il n'y a pas de réponse toute faite, il doit pouvoir décrire un processus, des étapes, une approche de la question.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE n'est pas une, mais est souvent segmentée en autant de services, de responsables et d'agents de terrain. Il est important de savoir quel niveau peut amener quelles ressources. Selon le modèle des cercles d'influence, le politique a souvent un pouvoir de proposition. Il faut être prêt à de multiples contacts et à ré-interpeller les acteurs, comme si vous travailliez pour un chantier impliquant plusieurs entreprises.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL OU LA TRAVAILLEUSE SOCIALE sera le plus souvent très attentif au respect et à l'accès à la parole des personnes concernées, ici les jeunes, ainsi que de leur entourage. La prise en compte des compétences et des limites à l'action sur le terrain font partie de sa déontologie professionnelle.

Sa mission est orientée vers le soutien aux personnes et vers leur autonomie. L'accompagnement sert à faire émerger du collectif (intelligence collective), du communautaire, de la participation, des actions menées ensemble. Le consensus, l'implication des partenaires prend souvent plus de temps. La réponse, la solution est moins un but en soi qu'une conséquence de la reprise de pouvoir des acteurs.

LE POLICIER OU LA POLICIÈRE sera attentif à ce que le problème soit résolu. Acteur souvent pragmatique, il a une forte capacité d'opérationnaliser les actions sur le terrain. Sa culture professionnelle l'incite à être agissant, à résoudre les problèmes.

L'ENSEIGNANT OU L'ENSEIGNANTE s'investira plus facilement dans ce qui deviendra un projet pédagogique à mener avec son école, ses élèves.

LE GROUPE D'HABITANT-E-S, DE CITOYEN-NE-S cherche à avoir une influence sur son environnement. Il attend de la reconnaissance et du soutien et une présence tant du politique que des professionnels de proximité. Une fois entendu et dans des conditions qui ne le soumettent pas à des enjeux de pouvoir, il est le plus souvent pragmatique et

conciliant pour autant qu'on lui soumette la diversité des enjeux et que le cadre de ce qui est négociable soit clair.

LE GROUPE DE JEUNES est d'abord un groupe de citoyens (voir plus haut). Il a ceci de spécifique, qu'il ne se projette pas volontiers ou facilement dans le temps. Son identité et le respect ou la valorisation de son image représentent des enjeux vitaux. Il maîtrise plus facilement le langage des actes que de la parole. Mais la parole qui émerge est souvent précieuse et de grande qualité. Le manque de confiance en des instances est souvent proportionnel à son manque de pouvoir reconnu. L'amalgame entre l'individu, le groupe et « les jeunes » est contre-productif.

LE OU LA JOURNALISTE fait peur de par son indépendance dans l'écriture. On ne sait pas ce qu'il a compris, ce qu'il avait prévu de défendre. Un travail de partenariat de longue haleine peut être utile pour rectifier des articles plus opportunistes. Il peut aussi être intégré dans la modération d'événements publics, ce qui lui permettra de mieux saisir les enjeux des acteurs.

F. DIVERSES HISTOIRES POUR UNE DIVERSITÉ D'INSTANCES RENCONTRÉES

Dans les cinq communes documentées ainsi que dans celles où nous travaillons depuis une dizaine d'années, nous ne pouvons que constater la diversité des instances de concertation. Tant l'actualité politique que des problèmes médiatisés peuvent donner naissance à des instances de concertation.

Depuis plus de dix ans, le sort des polices locales est en débat. Quelles sont les prestations de proximité et qui les délivre ? La commune veut-elle, doit-elle garder sa police ? Cela a posé la question du rôle de la police dans le travail communal et son articulation avec les autres acteurs. Plusieurs commissions ont été impulsées ou co-gérées par la police ou leurs politiques (observatoires de la cohésion sociale, de la sécurité, commissions sécurité et prévention) et ont donc mobilisé des plates-formes intersectorielles et interinstitutionnelles autour de la gestion de thèmes transversaux comme le sentiment d'insécurité ou la gestion de lieux ou de situations problématiques. Souvent, ces instances ont couplé leur travail avec une enquête sur les besoins et les attentes de la population quant à la police de proximité.

Mobilisées par les dangers des psychotropes ou les incivilités, ces commissions deviennent des instances soutenant les actions de prévention des acteurs locaux du secteur jeunesse, de centres d'animation, de délégué-e-s jeunesse et intègrent parfois des actions de prévention de la police.

Dans les années 2005, on a vu aussi se constituer des commissions interpartenariales dans l'idée de gérer des situations très problématiques autour de jeunes. De fait, la gestion de cas reste le plus souvent confinée dans un réseau lié à une institution qui élargit son instance à d'autres partenaires (voir ci-dessous). Elles sont donc devenues des instances de promotion de la prévention et de la civilité/citoyenneté.

Enfin, le travail communautaire ou participatif pour la gestion d'un lieu crée des instances de concertation qui travaillent sur sa valorisation et son développement.

Il n'est pas possible d'inventorier la totalité des instances. Il convient juste de se rendre compte que la mobilisation peut prendre diverses formes et que ces dernières peuvent évoluer. Il y a donc un intérêt à partir de l'existant.

G. LES INSTANCES « DE TERRAIN » CENTRÉES SUR LA GESTION

Nous avons vu que les instances « méta » font un travail politique et interinstitutionnel qui peut légitimer le travail d'agents de terrain, déléguer, coordonner des actions, des projets ou mener des stratégies, voire des actions concertées.

Mais sur le terrain, la gestion de l'espace public oblige une coordination entre acteurs de proximité et un lien entre les services concernés. Le travail en réseau ou des collaborations donnent naissance à des instances de concertation interacteurs. Dans un des processus communaux, les stratégies se construisent au sein du « groupe du

lundi » qui réunit les responsables du service social/jeunesse de deux communes, la coordinatrice des agents de police municipaux, le coordinateur des travailleurs sociaux hors murs. Là ils gèrent tant des projets, que des stratégies d'intervention, voire des cas isolés. Plus spécifique à l'espace public, Meyrin a mis sur pied un groupe qui réunit le travail social hors murs, la police municipale et les îlotiers (canton). À Neuchâtel, c'est la gestion des places de sports et le service des bâtiments qui a demandé une instance et un mandat qui permettent au centre de loisirs d'intervenir dans les quartiers de manière concertée, parfois conjointe avec la police. Le groupe est géré par la déléguée à l'intégration et répond aussi aux plaintes qui arrivent à la Municipalité ou dans les services.

H. LES INSTANCES DE CONCERTATION INSTITUTIONNELLES ÉLARGIES AUX PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Prenons comme exemple la commune de Monthey où la mise sur pied de stratégies se fait plutôt à l'interne des institutions. Les instances de concertation fonctionnent parallèlement, cela surtout parce qu'elles n'ont pas forcément les mêmes publics-cibles.

POUR L'ÉCOLE, LES PARENTS SONT L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ. Puis viennent en renfort les autres acteurs en plus du soutien aux professionnels proposé dans le cadre des trois rencontres annuelles de réseau.

POUR LA POLICE, les parents sont l'interlocuteur privilégié face à une situation, mais pour le fonctionnement et les stratégies, le lien avec le médiateur social est prioritaire.

POUR LA MÉDIATION, face à une situation, les groupes sont les interlocuteurs privilégiés, puis, par extension, le jeune et ses parents. Enfin le réseau d'acteurs lié aux jeunes peut être mobilisé.

Entre la police de proximité et la médiation sociale (TSHM), les fonctionnements bilatéraux existent de manière régulière et satisfaisante. C'est comme s'il y avait une structure de concertation informelle dans le sens que le contact est régulier, et indépendant du fait qu'il y ait des situations à gérer ou non.

Les fonctionnements bilatéraux concernent essentiellement :

- la gestion de situations, un acteur en contacte un autre pour soutenir son intervention,
- l'articulation entre répression et prévention, elle, concerne essentiellement la relation entre police de proximité et médiation sociale, même si le travail en prévention implique des partenariats avec le centre d'animation.

À Soluna (service jeunesse à Monthey et centre d'animation), le colloque, espace de concertation institutionnel, permet :

- d'anticiper et de gérer des situations
- de formaliser des politiques institutionnelles
- de mettre sur pied des stratégies et de les évaluer
- d'organiser et de mettre en œuvre des plans d'action
- d'interpeller, voire d'intégrer ou d'associer des partenaires extérieurs

Parallèlement, le cycle d'orientation mobilise les ressources du monde scolaire (infirmières scolaires, médiation, association de parents, accompagnement thérapeutique) trois fois par année. Ensemble, ils travaillent sur des situations, font des études de cas, ce qui permet :

- l'approfondissement de la connaissance des fonctionnements respectifs, des compétences ou des rôles respectifs dans le réseau.
- la construction d'une culture commune et de compréhensions communes par rapport à des situations.

Cette type de concertation institutionnelle amène un certain confort dans l'intervention et dans la gestion des situations à l'interne et dans un réseau défini. Cependant au niveau local, se pose la question de l'articulation entre ces instances institutionnelles.

I. INSTANCES DE DÉLIBÉRATION OUVERTES AU PUBLIC

Comme elles ne sont pas toujours régulières, nous n'avons pas considéré les débats, les forums ou les tables rondes comme des instances de concertation. Mais des processus comme l'intervention communautaire ou l'intervention précoce dans les communes ont élevé ces rencontres au rang d'instances de concertation régulières.

Les instances de délibération publiques semblent produire un référentiel de manière quasi instantanée mais assez générale. Les tables rondes organisées à Neuchâtel à l'occasion de la semaine alcool dégagent deux axes de travail et donnent naissance à deux groupes de travail. Ce sont donc plutôt des lieux d'émergence de la mobilisation. Cela permet donc aussi aux acteurs de se positionner. C'est un travail susceptible de générer la « prise de conscience » souvent demandée par les acteurs. Mais pour que cette prise de conscience ne se fasse pas entre convaincus, il s'agit de la multiplier dans les divers cercles (approche communautaire) et/ou d'inviter une population très hétérogène au débat (approche participative). La gestion du débat par une personne extérieure comme un journaliste peut être un plus.

Ces instances sont plutôt utilisées comme un moment, un temps de remise en jeu, de confrontation. Les « world café », tables rondes, ateliers d'émergence des besoins ou forum, sont des temps forts d'un processus participatif ou communautaire. Mais répétés ils peuvent disqualifier les autorités et les institutions si la délibération n'est pas relayée par des groupes de travail, des structures de concertation mettant en œuvre des projets et des actions. Tant dans le participatif que dans le communautaire, le cadre de ce qui est négociable doit être clair, énoncé et répété.

IX. ANNEXE : UNE ILLUSTRATION CONCRÈTE

Voici un exemple du développement très pragmatique d'une concertation liée à une situation exceptionnelle de jeunes qui consomment sur l'espace public.

Cet exemple représente un peu tout ce qui est craint, fantasmé souvent, lorsqu'on parle du thème « jeunes, alcool et espaces publics ». Il nous semble donc important de le situer dans un contexte et de montrer les chemins empruntés et l'intérêt de s'arrêter, d'utiliser les éléments conceptuels que nous avons amenés pour lire une situation et déterminer l'action.

Le récit qui suit n'est pas objectif, mais la synthèse d'un atelier réunissant cinq types d'acteurs ayant vécu la situation (centre animation, police, travailleur social de l'école, habitante, jeune) et de quelques procès-verbaux. Il n'engage que son auteur.

En zone ombrée, des éléments de synthèse que nous apportons.

Au Centre de Rencontre et d'Animation Boveresses à Lausanne, les difficultés à gérer une équipe de jeunes dans le centre se retrouvaient dans le quartier au niveau des espaces publics et à l'école. De par le comité il y a une concertation entre la société civile et le centre.

D'une instance de concertation institutionnelle, le développement problématique a amené à intégrer toujours plus d'acteurs extérieurs et à développer des temps de concertation publique en partenariat avec la société de développement.

La collaboration entre le Centre des Boveresses et la Société de Développement des Boveresses (regroupant des représentants des associations d'habitants) est naturelle dans le sens que le centre est en lien avec la vie du quartier et siège au sein de la Société de Développement. Ce sont les jeunes qui ont posé problème entre 2000 et 2002, ont amené le centre et la société de développement du quartier à fédérer un réseau. Cette fédération et la structuration des instances servent de baromètre et répondent à une escalade des problématiques de personnes identifiées comme en difficulté. On relève que « pour en arriver à avoir des objectifs communs, il a fallu s'expliquer, ce qui a pris beaucoup de temps pour que chaque acteur comprenne ce qu'il avait en commun avec l'autre ».

2000-2002, on parle de 2 ou 3 jeunes plus particulièrement. Le lieu identifié concerne les alentours du Centre des Boveresses. Nous nous sommes appuyés sur la mémoire de l'atelier de récolte de données, n'ayant pas d'autres documents à disposition. Les problèmes sont formalisés par le Centre des Boveresses et par la police, l'un devant gérer les jeunes en difficultés et l'autre étant mobilisé par les jeunes régulièrement. Les démarches sont longues entre l'interpellation d'un jeune et sa condamnation ce qui donne un sentiment d'impunité aux jeunes et d'impuissance dans la population.

- *Se construit une collaboration entre le quartier et la police, noyau d'un groupe de gestion qui s'étendra à un nombre important de partenaires entre 2002 et 2010.*
- *La société de développement organise plusieurs séances publiques entre 2002 et 2008. Elle offre un espace de délibération, puis de mise en projet.*
- *Le Centre des Boveresses met en œuvre les mesures qui s'inscrivent dans le quotidien.*

C'EST LE TEMPS DE CONSTRUCTION DU SENS. *Durant cette période, se déroule la campagne « l'éducation c'est l'affaire de tous » et chaque acteur, dans sa spécialité, tente sa mesure, sa stratégie. Une formation est mise sur pied pour renforcer les compétences des adultes. La formation a du succès, mais mobilise peu de monde autour de la gestion des jeunes ou des projets. La police adjoint un collaborateur au quartier pour éviter de surcharger le 117.*

Chacun essaie de jouer son rôle face aux interpellations des jeunes, se demande ce que l'autre peut faire.

Mais en 2006, on mentionne cinq à dix jeunes de 17 à 25 ans en grandes difficultés. Ils sont identifiés comme « une bande » jouissant d'une certaine impunité. Ils ont aussi leurs lieux : entrée 29-31, terminus bus 6, devant Denner, mais pas à l'école. On s'inquiète également de jeunes de 10-14 ans sur la place de jeu des Eterpeys, qui devient un lieu problématique. Ces mêmes lieux font encore référence aujourd'hui. C'est en cherchant des interventions pouvant colmater certaines brèches que l'on construit une forme de réseau. Il s'agit ici d'aménager l'environnement : interpellation des TSHM, de la brigade des stupéfiants, d'intervenants en toxicomanies, amener des animations sur des points chauds.

Si avant on intervenait de là où on est, on essaie d'envoyer des professionnels là où ils sont et de faire venir autour de la table les professionnels liés aux situations des jeunes. C'est une dynamique de mobilisation des compétences.

La coordination d'enquêtes et du travail de terrain sont rendus impossibles à cause des problèmes de confidentialité.

Nous sommes dans une dynamique d'appels à l'aide, d'alerte. Il y a souffrance des habitant-e-s et des professionnel-le-s qui doivent donner de la cohérence, interdire le centre à un jeune et tenter de mobiliser l'assistant social en charge. Les négociations et les essais infructueux entre le centre et les jeunes amènent le centre à fermer et à redéfinir sa mission. Un groupe de mamans se mobilise pour rencontrer les jeunes qui font des dégradations devant le centre œcuménique. Les TSHM proposent des cours de kick-boxing et créent du lien sur le terrain de sport.

La pression est plus forte sur les acteurs qui sont face à un pouvoir des jeunes. Les acteurs se positionnent et la question mobilise des groupes. C'est dans cette dynamique que la concertation (travail commun régulier, indépendamment des incidents) s'installe. En 2007, on voit émerger l'embryon d'une politique locale informelle autour d'actions concertées. L'état des lieux de 2008 fournit les bases d'une politique locale formelle.

DANS LA CRISE, LA CONCERTATION S'INTENSIFIE ET CHANGE DE NIVEAU

En 2007, nouveau point de situation, la crise semble généralisée au centre œcuménique, à l'école, au centre, à police secours, aux chauffeurs des Transports Lausannois qui ne veulent plus desservir la ligne. Un groupe de neuf adultes et quinze mineurs commettent 75% des délits.

La structure de concertation est cette fois-ci bien en place. Il existe trois procès-verbaux en mars, juin et novembre pour 2007. Des habitant-e-s sont mobilisé-e-s autour des familles des jeunes qui posent problème. Les questions de confidentialité sont dépassées grâce à deux facteurs :

- *La confiance, la certitude que l'autre cherche à aider dans un but constructif et qu'il y a une éthique commune dans la concertation.*
- *Les habitant-e-s sont impliqué-e-s dans le soutien aux familles et donc tout le monde sait très vite de qui l'on parle.*

La Société de développement publie un article sur la part de travail et d'action, le rôle de chacun. C'est l'émergence d'une politique commune :

- *Les services de la commune sont mobilisés, on parle de rénovations, etc.*
- *Le Tribunal des mineurs adapte son fonctionnement au contexte et la brigade des mineurs peut renforcer son rôle.*

La structure de concertation semble combler divers vides : la légitimité d'une gouvernance locale, la reconnaissance des personnes vivant les situations en leur mettant des compétences à disposition.

L'équipe d'animation interviewée en 2010 mentionnait ce type d'impact :

- La reconnaissance du travail accompli par chacun
- La collaboration et l'acceptation du sécuritaire
- Éviter l'isolement, ne jamais rester seul (éviter la spirale de la violence réciproque) et toujours travailler dans l'interprofessionnalité
- Garder une réflexion au niveau du terrain pour la relier à la hiérarchie

La structure de concertation doit donc être un lieu :

- De reconnaissance mutuelle validée par la hiérarchie
- De confiance, permettant de dépasser les questions de confidentialité

Puis elle devient un lieu :

- De gouvernance locale partagée, issue du terrain et soutenue par les instances

Pour atteindre ce second niveau, la délibération publique semble un outil qui donne de la crédibilité aux acteurs, car il y a un lieu où chaque habitant-e peut être entendu-e et les professionnels deviennent des acteurs pouvant exprimer leurs limites.

DE 2008 À 2010, LA SORTIE DE LA CRISE ET LA FIN D'UNE ÉQUIPE

Il faut noter que le phénomène semble avoir été exponentiel et qu'à chaque étape, les jeunes concernés avaient augmenté d'un tiers. À partir de 2007 et jusqu'en 2010, des condamnations tombent et « disloquent » l'équipe, certains jeunes se rangent (travail, familles) et aspirent à de la tranquillité après des passages en prison, des problèmes de gestion de leurs consommations. Le produit et la judiciarisation aidant, plusieurs vivent marqués par cette période. Vieillis, certains se retrouvent encore autour du centre qui reste leur lieu. Ils ont même des velléités de calmer les plus jeunes, peut-être aussi afin de ne pas être dérangés.

Juin 2008, des états de lieux sont organisés avec les adultes, puis avec les jeunes par la Société de développement et le Centre des Boveresses. Il s'ensuit une politique de développement et de structuration de l'intervention existante.

C'est à ce moment-là aussi que la société de développement mène une action de ré-appropriation d'un lieu.

Bien que ponctuelle, cette action marque un tournant, il est possible de se réapproprier et de créer un lien sur d'autres bases que la victimisation, entre habitant-e-s, mais aussi avec les jeunes.

Un local de musique tenu par des « anciens » jeunes s'ouvre. Ces derniers sont intégrés au fonctionnement du centre. S'il commence par ouvrir largement ses portes, il fait rapidement le tri et devient un lieu affichant une activité la nuit dans le quartier, et un projet dont les jeunes peuvent être fiers.

L'état des lieux finit d'inverser le pouvoir. Les habitants formulent leurs projets, les jeunes leurs demandes.

Une politique locale est ainsi légitimée et formalisée. Il ne reste qu'à attendre qu'elle puisse être mise en œuvre. Mais l'attente ne semble pas diluer sa force.

Une rencontre avec les jeunes déboucha sur un nouveau projet d'accueil par un bénévole et un professionnel dans le but de faciliter les relations avec les habitants du quartier. Ce projet fut mis en place dans un nouveau local (un ancien tea-room) situé au centre du quartier dans un immeuble locatif et non plus à « la Ferme » le Centre des Boveresses historique. Ce déménagement au cœur du quartier favorise le vivre ensemble. L'accueil des jeunes s'y déroule et, un soir par semaine, celui-ci est assumé par le binôme professionnel/habitant.

Au niveau de l'immeuble, le lien entre les parents semble diminuer les déprédations. A contrario, ces dernières surgissent assez rapidement si les provocations ne rencontrent pas d'écho chez les adultes.

Cet espace partagé fait émerger des citoyens et des citoyennes « spécialistes de la relation avec les jeunes ». Cependant, ce sont surtout les milieux évangéliques qui répondent à la mobilisation citoyenne.

Évidemment, l'histoire continue. Merci à tous les acteurs rencontrés et à la qualité de leur témoignage, des réflexions qu'ils ont accepté d'offrir.

X. TRAVAUX CITÉS

Arbellay, N. (2012). *Jeunes, alcool, espaces publics: Synthèse*. Yverdon-les-Bains: GREA & RADIX. Consulté le 2011.07.03 sur : <http://www.radix.ch/index.cfm/F8ABB8AF-96F0-51ED-48CD334100FF69FE/>

Aubertin, M.-X., & Morel, T. (2010). *Chronique ordinaire d'une alcoolisation festive, les 16-21 ans, No-nos limit(es)*. Paris: République française, Le Haut commissaire à la jeunesse, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) / école des parents et des éducateurs Île-de-France.

GREA. (2010.12.08). *Les jeunes et la consommation d'alcool sur l'espace public*. Consulté le 2011.10.30, sur GREA: <http://www.grea.ch/publications/les-jeunes-et-la-consommation-dalcool-dans-lespace-public>

Kuntsche, E. (2007). *Tell me... why do you drink? A study of drinking motives in adolescence*. Lausanne: sfa/ ispa Press.

Litscher, M. (2009.10.22). Öffentliche Stadträume: Aneignungen durch Jugendliche und Nutzungskonflikte, aktueller Stand des Forschung und theorieentwicklung. *Journée professionnelle « la présence des jeunes dans les espaces publics » 22 octobre 2009*. Bienne: Hochschule Luzern, Soziale Arbeit.

Müller, F. Z. (2012). *Évaluation du programme Projets urbains-Intégration sociale dans des zones d'habitation, résumé du rapport d'évaluation de la 1^{re} phase (2008 à 2011)*. Lucerne: INTERFACE/evaluanda.

RADIX. (2011.06.3). *Jeunes alcool et espace public*. Consulté le 2011.08.04, sur : <http://www.radix.ch/index.cfm/BE18164F-D4F1-A88D-4941650CD1C68A7D/>

René, J.-F., & Gervais, L. (2001, juin). La dynamique partenariale: un état de la question. *Nouvelles pratiques sociales*, 14 (1), pp. 20-21.

Rivola, F. (2012). *Jeunes, alcool et espace public; Bonnes pratiques: regard international*. Lausanne: Universités de Lausanne et de Genève. Consulté le 2011.07.03 sur : <http://www.radix.ch/index.cfm/F7061816-0ECF-0040-5FFDD32813E7B012/>

Wilhelm, C. (2010.09.22). *Enquête jeunes et espaces publics*. Consulté le 2011.09.30, sur <http://www.radix.ch/index.cfm/BE4B718B-FAC0-BBDD-5F6C64F4A5B1DC62/>